



États financiers consolidés

BRP inc.

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de BRP inc.

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière de BRP inc. et de ses filiales (la « Société ») au 31 janvier 2019, au 31 janvier 2018 et au 1^{er} février 2017, ainsi que des états du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et des tableaux des flux de trésorerie pour chacun des deux exercices compris dans la période terminée le 31 janvier 2019 et des notes annexes (collectivement, les « états financiers »). À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 janvier 2019, au 31 janvier 2018 et au 1^{er} février 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des deux exercices compris dans la période se terminant le 31 janvier 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Changement de méthode comptable

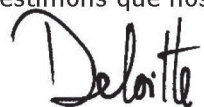
Tel qu'il est indiqué à la note 2 des états financiers, la Société a modifié de façon rétrospective sa méthode de comptabilisation des produits en raison de l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, avec prise d'effet le 1^{er} février 2018.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB ») et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La Société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière, et nous n'avons pas eu pour mission de procéder à un tel audit. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquiescer une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comprennent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 21 mars 2019

Nous agissons en tant qu'auditeur de la Société depuis l'exercice 2006

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124391

BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

[en millions de dollars canadiens, sauf les données par action]

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2019	31 janvier 2018
			Données retraitées (note 31)
Revenus	21	5 243,8 \$	4 452,5 \$
Coût des ventes	22	3 990,4	3 407,4
Marge brute		1 253,4	1 045,1
Charges d'exploitation			
Vente et marketing		336,9	288,6
Recherche et développement		221,7	198,6
Frais généraux et administratifs		214,7	166,3
Autres charges d'exploitation	24	7,5	13,9
Total des charges d'exploitation		780,8	667,4
Bénéfice d'exploitation		472,6	377,7
Frais financiers	25	76,9	56,6
Produits financiers	25	(3,0)	(2,2)
(Gain) perte de change sur la dette à long terme		69,8	(53,3)
Bénéfice avant impôt		328,9	376,6
Charge d'impôt	26	101,6	137,5
Bénéfice net		227,3 \$	239,1 \$
Montant attribuable aux actionnaires		227,0 \$	238,9 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,3 \$	0,2 \$
Bénéfice de base par action	20	2,31 \$	2,23 \$
Bénéfice dilué par action	20	2,28 \$	2,21 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2019	31 janvier 2018
			Données retraitées (note 31)
Bénéfice net		227,3 \$	239,1 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat			
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(6,0)	4,3
Variation nette du gain (de la perte) latent(e) à la conversion des établissements à l'étranger		(10,8)	24,4
(Charge) économie d'impôt		1,1	(0,8)
		(15,7)	27,9
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat			
Pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations définies	17	(17,2)	(23,1)
Perte sur la juste valeur des placements à utilisation restreinte		(0,4)	—
Économie d'impôt		4,4	6,0
		(13,2)	(17,1)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		(28,9)	10,8
Total du bénéfice global		198,4 \$	249,9 \$
Montant attribuable aux actionnaires		198,2 \$	249,3 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,2 \$	0,6 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Au 31 janvier 2019	Au 31 janvier 2018	Au 1 ^{er} février 2017
			Données retraitées (note 31)	Données retraitées (note 31)
Trésorerie		100,0 \$	226,0 \$	298,6 \$
Créances clients et autres débiteurs	7	388,3	328,8	325,3
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		13,6	19,9	46,2
Autres actifs financiers	8	12,8	11,5	3,5
Stocks	9	946,2	742,8	682,1
Autres actifs courants		24,9	20,4	20,9
Total des actifs courants		1 485,8	1 349,4	1 376,6
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		14,5	4,5	4,2
Autres actifs financiers	8	20,0	21,4	20,1
Immobilisations corporelles	10	905,1	766,8	673,2
Immobilisations incorporelles	11	478,7	314,6	317,1
Impôt différé	26	169,6	165,0	202,0
Autres actifs non courants		3,5	1,9	2,3
Total des actifs non courants		1 591,4	1 274,2	1 218,9
Total de l'actif		3 077,2 \$	2 623,6 \$	2 595,5 \$
Fournisseurs et charges à payer	13	1 003,5 \$	805,5 \$	718,5 \$
Provisions	14	408,6	378,8	344,3
Autres passifs financiers	15	108,3	133,5	94,7
Impôt à payer		68,3	42,6	29,6
Revenus différés		71,3	62,1	63,0
Tranche courante de la dette à long terme	16	18,4	19,8	22,7
Total des passifs courants		1 678,4	1 442,3	1 272,8
Dette à long terme	16	1 197,1	995,0	929,4
Provisions	14	111,6	86,3	88,1
Autres passifs financiers	15	28,4	27,8	28,7
Revenus différés		129,7	122,3	105,4
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	17	237,1	224,8	194,1
Impôt différé	26	0,9	1,2	2,5
Autres passifs non courants		16,8	15,9	13,5
Total des passifs non courants		1 721,6	1 473,3	1 361,7
Total du passif		3 400,0	2 915,6	2 634,5
Déficit		(322,8)	(292,0)	(39,0)
Total du passif et du déficit		3 077,2 \$	2 623,6 \$	2 595,5 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[en millions de dollars canadiens]

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019

	Attribués aux actionnaires					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
	Capital social (note 18)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie			
Solde au 31 janvier 2018	234,8 \$	(7,8) \$	(551,8) \$	27,7 \$	0,1 \$	(297,0) \$	5,0 \$	(292,0) \$
Bénéfice net	—	—	227,0	—	—	227,0	0,3	227,3
Autres éléments de perte globale	—	—	(13,2)	(10,7)	(4,9)	(28,8)	(0,1)	(28,9)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	213,8	(10,7)	(4,9)	198,2	0,2	198,4
Dividendes (note 18)	—	—	(35,3)	—	—	(35,3)	—	(35,3)
Émission d'actions à droit de vote subalterne	9,4	(3,2)	—	—	—	6,2	—	6,2
Rachat d'actions à droit de vote subalterne (note 18)	(26,4)	38,6	(223,0)	—	—	(210,8)	—	(210,8)
Rémunération fondée sur des actions	—	10,7 ^[a]	—	—	—	10,7	—	10,7
Solde au 31 janvier 2019	217,8 \$	38,3 \$	(596,3) \$	17,0 \$	(4,8) \$	(328,0) \$	5,2 \$	(322,8) \$

^[a] Inclut une charge d'impôt de 0,4 million de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018

Données retraitées (note 31)

	Attribués aux actionnaires					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
	Capital social (note 18)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie			
Solde au 1 ^{er} février 2017, tel que présenté antérieurement	303,0 \$	26,9 \$	(169,1) \$	3,5 \$	(3,4) \$	160,9 \$	4,6 \$	165,5 \$
Ajustement au titre d'IFRS 15 et d'IFRS 9	—	—	(204,5)	0,2	—	(204,3)	(0,2)	(204,5)
Solde au 1^{er} février 2017 (données retraitées)	303,0	26,9	(373,6)	3,7	(3,4)	(43,4)	4,4	(39,0)
Bénéfice net	—	—	238,9	—	—	238,9	0,2	239,1
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	(17,1)	24,0	3,5	10,4	0,4	10,8
Total du bénéfice global	—	—	221,8	24,0	3,5	249,3	0,6	249,9
Dividendes	—	—	(25,3)	—	—	(25,3)	—	(25,3)
Émission d'actions à droit de vote subalterne	13,7	(5,3)	—	—	—	8,4	—	8,4
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	(81,9)	—	(374,7)	—	—	(456,6)	—	(456,6)
Actions à droit de vote subalterne pouvant être rachetées (note 18)	—	(38,6)	—	—	—	(38,6)	—	(38,6)
Rémunération fondée sur des actions	—	9,2 ^[a]	—	—	—	9,2	—	9,2
Solde au 31 janvier 2018	234,8 \$	(7,8) \$	(551,8) \$	27,7 \$	0,1 \$	(297,0) \$	5,0 \$	(292,0) \$

^[a] Inclut une économie d'impôt de 0,7 million de dollars.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2019	31 janvier 2018
			Données retraitées (note 31)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		227,3 \$	239,1 \$
Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie :			
Dotation à l'amortissement		177,3	149,2
Charge d'impôt	26	101,6	137,5
(Gain) perte de change sur la dette à long terme		69,8	(53,3)
Charges d'intérêts et coûts de transaction	25	65,0	47,2
Autres		6,7	9,0
<hr/>			
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds de roulement		647,7	528,7
Variation du fonds de roulement :			
(Augmentation) diminution des créances clients et autres débiteurs		(50,2)	7,9
Augmentation des stocks		(178,2)	(42,2)
Augmentation des autres actifs		(29,2)	(15,6)
Augmentation des fournisseurs et charges à payer		180,7	75,0
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers		10,5	(0,2)
Augmentation des provisions		39,6	40,3
Augmentation des autres passifs		9,6	19,5
<hr/>			
Flux de trésorerie provenant des opérations		630,5	613,4
Impôt payé, déduction faite des remboursements		(69,3)	(52,6)
<hr/>			
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		561,2	560,8
<hr/>			
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise			
	5	(173,0)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10	(278,1)	(215,3)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(20,5)	(15,1)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		0,3	—
Autres		0,8	(0,8)
<hr/>			
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(470,5)	(231,2)
<hr/>			
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Diminution des facilités de crédit renouvelables		(0,9)	—
Émission de la dette à long terme	16	146,6	137,5
Frais de renégociation de la dette à long terme	16	(8,9)	(2,1)
Remboursement de la dette à long terme	16	(16,8)	(24,6)
Intérêts payés		(52,9)	(42,1)
Émission d'actions à droit de vote subalterne	18	6,2	8,4
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	18	(248,6)	(454,7)
Dividendes versés	18	(35,3)	(25,3)
Autres		(2,6)	(1,6)
<hr/>			
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(213,2)	(404,5)
<hr/>			
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie		(3,5)	2,3
<hr/>			
Diminution nette de la trésorerie		(126,0)	(72,6)
Trésorerie au début de l'exercice		226,0	298,6
<hr/>			
Trésorerie à la fin de l'exercice		100,0 \$	226,0 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

BRP inc. (« BRP ») a été constituée en société par actions en vertu des lois du Canada. Les actions à droit de vote multiple de BRP sont détenues par Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), par Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital ») et par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites au Canada à la Bourse de Toronto sous le symbole « DOO » et aux États-Unis à la Bourse Nasdaq Global Select Market sous le symbole « DOOO ».

BRP et ses filiales (la « Société ») conçoivent, développent, fabriquent et vendent des véhicules récréatifs motorisés et des produits marins. Le secteur Groupe sports motorisés de la Société comprend la catégorie des produits toutes saisons, qui se compose des véhicules tout-terrain, des véhicules côte à côte et des véhicules à trois roues; la catégorie des produits saisonniers, qui comprend des motoneiges et des motomarines; et la catégorie des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour fabricants d'équipement d'origine (« OEM »), qui comprend les pièces, accessoires et vêtements, les moteurs pour les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs ainsi que les autres services. En outre, le secteur Groupe marin de la Société comprend des moteurs hors-bord et à jet à injection directe pour bateaux, des bateaux et des PAV et autres services connexes. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement (les « Clients »). La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande.

Le siège social de la Société est situé au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS »). Le 1^{er} février 2018, la Société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), et IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), comme il est décrit à la note 31. Les chiffres correspondants ont été retraités pour refléter l'adoption de ces deux nouvelles normes.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certaines transactions qui sont évaluées sur une base différente, comme il est expliqué subséquemment dans la présente note sur les principales méthodes comptables.

Le 21 mars 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018.

b) Règle de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de BRP et de ses filiales. BRP exerce le contrôle sur toutes ses filiales entièrement détenues au moyen de blocs de droits de vote (à l'exception de Regionales Innovations Centrum GmbH, située en Autriche, pour laquelle une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation, et de BRP Commerce & Trade Co. Ltd, située en Chine, pour laquelle une participation sans contrôle de 20 % a été comptabilisée au moment de la consolidation). BRP fait aussi partie d'une coentreprise située en Autriche, RIC TECH GmbH, dont BRP détient 58 % des blocs de droits de vote.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

b) Règle de consolidation [suite]

Les principales filiales de BRP comprises dans les présents états financiers consolidés sont les suivantes :

- Bombardier Produits Récréatifs inc., établie au Canada;
- BRP U.S. Inc., établie aux États-Unis;
- BRP-Rotax GmbH & Co. KG, établie en Autriche;
- BRP European Distribution SA, établie en Suisse;
- BRP Finland Oy, établie en Finlande.

Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

c) Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie du principal environnement économique (la « monnaie fonctionnelle ») au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger est la monnaie locale, c'est-à-dire la monnaie dans laquelle la plupart des transactions avec les tiers sont libellées.

Transactions en monnaies étrangères

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société applique les procédures suivantes aux transactions et aux soldes dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les éléments monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, et les éléments non monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de transaction. Les revenus et les charges (sauf les amortissements, qui sont convertis selon les mêmes taux de change que les actifs correspondants) sont convertis d'après les taux de change en vigueur aux dates de transaction ou selon les taux de change moyens de la période. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Consolidation des établissements à l'étranger

Tous les actifs et passifs liés à des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges sont convertis selon les taux de change moyens de la période. Les gains et les pertes de la Société liés à la conversion des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres jusqu'à ce que la Société cesse d'exercer un contrôle sur les établissements à l'étranger. À ce moment, les gains ou les pertes de change cumulés dans les capitaux propres sont entièrement reclassés en résultat net.

d) Évaluation des stocks

Les matériaux et les travaux en cours, les produits finis ainsi que les pièces et accessoires sont évalués au moindre du coût moyen pondéré ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des travaux en cours et des produits finis fabriqués par la Société comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe ainsi que les coûts indirects directement attribuables à la fabrication. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

d) Évaluation des stocks [suite]

Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation lorsqu'il est déterminé que leur coût n'est pas entièrement recouvrable. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de réduire la valeur des stocks n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la réduction de valeur fait l'objet d'une reprise.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les bâtiments, l'équipement et l'outillage détenus en vue de leur utilisation dans le cadre d'activités de développement, de production et de distribution ou à des fins administratives. Elles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'un élément comptabilisé aux immobilisations corporelles inclut son prix d'achat ainsi que tous les coûts directement attribuables au transfert de l'immobilisation jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation, y compris les coûts d'emprunt engagés au cours de la construction.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Si une immobilisation corporelle comporte des composants importants dont les durées d'utilité estimées sont différentes, l'amortissement est calculé pour chacun des composants selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées de la Société, en fonction des catégories, sont les suivantes :

Outillage	De 3 à 7 ans
Équipement	De 3 à 20 ans
Bâtiments	De 10 à 60 ans

L'amortissement des actifs en cours de développement commence lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont révisés à la fin de chaque exercice, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les bâtiments, l'équipement et l'outillage entièrement amortis sont conservés dans les comptes de coût et de l'amortissement cumulé jusqu'à ce que ces actifs soient mis hors service. Dans le cas d'une cession, le coût et l'amortissement cumulé sont retirés de l'état consolidé de la situation financière, et le montant net, diminué du produit de la cession, est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe g) ci-dessous.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

f) Immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs nets acquis. Le goodwill est systématiquement soumis à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins du test de dépréciation, selon le niveau le plus bas auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties compte tenu de leurs durées d'utilité prévues indéterminées pour la Société. L'évaluation des durées d'utilité prévues indéterminées est révisée à la fin de chaque exercice. Les marques de commerce sont systématiquement soumises à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées. Les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation avec les UGT auxquelles elles se rattachent.

Les logiciels et les licences, les réseaux de concessionnaires et les relations avec la clientèle sont comptabilisés au coût et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Logiciels et licences	De 3 à 5 ans
Réseaux de concessionnaires	De 5 à 20 ans
Relations avec la clientèle	De 10 à 15 ans

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses logiciels et licences, de ses réseaux de concessionnaires et de ses relations avec la clientèle afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe g) ci-dessous.

En ce qui concerne les dépenses liées aux activités de recherche et développement, elles sont passées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf dans le cas des activités de développement si certains critères précis relatifs à leur inscription à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles sont remplis.

g) Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Un actif s'est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuel à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, l'actif fait l'objet d'un test de dépréciation au sein d'une UGT, qui correspond au niveau le plus bas d'actifs pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie nets futurs actualisés. La juste valeur diminuée des coûts de sortie reflète le montant que la Société pourrait tirer de la sortie de l'actif dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, après déduction des coûts de sortie. S'il n'existe aucun marché actif pour l'actif, la juste valeur est évaluée au moyen de modèles d'évaluations adéquats, selon la nature de l'actif ou de l'UGT, notamment des modèles d'actualisation des flux de trésorerie. La charge de perte de valeur comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

g) Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles [suite]

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables des actifs (sauf le goodwill) ou des UGT qui se sont dépréciés au cours de périodes antérieures afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que leur valeur recouvrable a augmenté. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, et une reprise de valeur est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net jusqu'à concurrence de la valeur comptable qui aurait existé si la charge de perte de valeur n'avait pas été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs.

h) Instruments financiers

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque la Société devient partie à une transaction et sont par la suite réévalués à la juste valeur ou au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, en fonction de leur classement.

Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier sont inclus dans la valeur comptable et amortis dans l'état consolidé du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, tous les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Une modification de passifs financiers qui comprennent une option de remboursement anticipé, au pair, sans coûts de résiliation, correspond à une extinction. Lorsqu'une modification est comptabilisée en tant qu'extinction, l'instrument financier initial est décomptabilisé, y compris les coûts de transaction non amortis et les coûts ou frais engagés relativement à la modification, et le nouvel instrument découlant de la modification est comptabilisé à la juste valeur.

Actifs financiers et passifs financiers autres que les dérivés

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas des dérivés sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en fonction du classement suivant :

- Les placements à utilisation restreinte sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.
- La trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs sont évalués au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.
- Les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les autres passifs financiers et la dette à long terme (excluant les contrats de location-financement) sont évalués au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

h) Instruments financiers [suite]

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des actifs financiers ou des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ils sont évalués à la juste valeur, y compris les dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers et non financiers et qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

Dans l'état consolidé du résultat net, les variations de la juste valeur des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié aux éléments du fonds de roulement sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation.

Instruments financiers dérivés soumis à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie

La Société applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie lorsqu'il est fort probable que des flux de trésorerie prévus se réalisent et que tous les autres critères relatifs au modèle de couverture des flux de trésorerie soient remplis. La portion efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés en tant qu'éléments de couverture selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est cumulée dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction faisant l'objet de la couverture soit comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La portion inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net à la fin de chaque période. La Société évalue, à l'origine d'une relation de couverture et régulièrement par la suite, si les instruments de couverture devraient compenser efficacement les flux de trésorerie des éléments couverts respectifs dans la période au cours de laquelle ils sont désignés à titre de couverture.

Si un instrument financier dérivé comptabilisé selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est réglé avant de venir à échéance ou si la relation de couverture ne satisfait plus les critères d'une couverture des flux de trésorerie, les gains ou les pertes cumulés liés à l'instrument financier dérivé demeurent dans les capitaux propres tant que la transaction couverte sous-jacente est susceptible de se réaliser et sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle la transaction couverte sous-jacente est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. Si la transaction sous-jacente couverte est réglée avant de venir à échéance ou qu'elle n'est plus susceptible de se réaliser, les gains ou les pertes cumulés dans les capitaux propres à ce jour sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé du résultat net. Les gains ou les pertes liés aux instruments financiers dérivés comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisés dans la même catégorie que l'élément faisant l'objet d'une couverture dans l'état consolidé du résultat net.

i) Décomptabilisation des créances

Les créances sont décomptabilisées de l'état consolidé de la situation financière seulement si les droits contractuels de la Société sur les flux de trésorerie expirent ou si la Société transfère à un tiers la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux créances vendues.

j) Programmes de retenues des concessionnaires

La Société offre des programmes incitatifs à l'intention des concessionnaires en vertu desquels, au moment de l'expédition, la Société facture au concessionnaire un montant qui est remboursable par suite de la vente finale et de l'enregistrement de la garantie sur le produit. La Société présente les montants à payer aux concessionnaires dans les autres passifs financiers courants dans l'état consolidé de la situation financière.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

k) Provisions

Les provisions représentent des passifs dont le montant ou le calendrier de paiement est incertain. Les provisions sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. En outre, des provisions sont comptabilisées à l'égard des contrats pour lesquels les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Les provisions sont évaluées à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Afin de tenir compte de l'effet de la valeur temps de l'argent, les provisions sont évaluées en fonction de la valeur actuelle des sorties de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation selon un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque spécifique de l'obligation. Les provisions sont réévaluées à la date de chaque état consolidé de la situation financière selon les taux d'intérêt en vigueur à cette date; des charges d'intérêts sont comptabilisées pour refléter le passage du temps.

Les principales provisions présentées par la Société sont décrites en détail ci-après :

Provisions relatives aux produits vendus

Lorsqu'elle vend des produits, la Société comptabilise une provision relative aux garanties limitées sur ces produits, pour des périodes allant de 6 mois à 5 ans.

La Société comptabilise une provision liée aux réclamations existantes relatives à l'utilisation de ces produits et aux réclamations possibles, mais non présentées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

La Société établit une provision liée aux coûts estimatifs de promotion au moment où les revenus sont comptabilisés. Ces coûts comprennent notamment les rabais sur les produits accordés aux clients, les remises sur quantité et les programmes de financement de détail. Dans l'état consolidé du résultat net, les mesures de stimulation des ventes ayant un effet de trésorerie sont comptabilisées en tant que réduction des revenus, tandis que les mesures de stimulation des ventes sans effet de trésorerie, comme l'offre de produits ou de services gratuits aux clients, sont incluses dans le coût des ventes.

Provision liée à la restructuration

La Société établit une provision liée aux coûts de restructuration directs estimés qui seront engagés dans le cadre d'un plan de restructuration au cours de la période où la Société a un plan formalisé et détaillé décrivant les activités de restructuration, et a communiqué les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées.

l) Contrats de location

La Société loue des actifs à des fins de production, de distribution et d'administration. La détermination qu'un accord constitue ou inclut un contrat de location est fondée sur la substance de cet accord, et elle exige que la Société évalue si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif. Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement si les modalités de la location prévoient le transfert à la Société de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Dans le cas contraire, les contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

l) Contrats de location [suite]

La charge au titre des contrats de location simple est comptabilisée sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les paiements de loyers relatifs aux contrats de location-financement sont comptabilisés à leur valeur actuelle à la date de passation du contrat et ventilés, à la date de chaque décaissement, entre les frais financiers et l'obligation locative selon le taux d'intérêt implicite du contrat. Ces contrats sont présentés aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles et à la dette à long terme dans l'état consolidé de la situation financière.

m) Avantages du personnel

Avantages courants

La Société comptabilise une charge au titre des salaires, des primes, de la rémunération fondée sur des actions et des cotisations sociales du personnel dans l'état consolidé du résultat net au cours de la période où les services sont rendus. Les avantages courants liés au personnel des usines de fabrication sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

Avantages futurs

La Société est le promoteur, au Canada et à l'étranger, de plusieurs régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies, capitalisés ou non, qui couvrent la plupart de ses employés. La Société offre aussi d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite à certains employés.

Régimes de retraite à prestations définies et régimes d'avantages complémentaires de retraite

Les coûts annuels liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le montant net des charges d'intérêts et les coûts des services passés, sont déterminés de manière actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard des taux d'actualisation, de la progression des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés, de l'espérance de vie, de l'inflation et des coûts de soins de santé.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent des services à la Société. En ce qui a trait au personnel des usines de fabrication, les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

Le montant net des charges d'intérêts est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à chaque période pour refléter le passage du temps.

Les coûts des services passés (gains) découlant de la variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la suite de la modification ou de la réduction d'un régime sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque survient cette modification ou cette réduction. Une réduction découle d'une transaction qui vient réduire de façon importante le nombre d'employés couverts par un régime.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

m) Avantages du personnel [suite]

Avantages futurs [suite]

Régimes de retraite à prestations définies et régimes d'avantages complémentaires de retraite [suite]

Dans l'état consolidé du résultat net, les coûts liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite sont classés séparément en fonction de leur nature. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et les coûts des services passés (gains) sont présentés en bénéfice d'exploitation, tandis que le montant net des charges d'intérêts sur l'obligation découlant des avantages sociaux futurs du personnel est présenté dans les frais financiers.

Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actuelle des obligations au titre du régime diminuées de la juste valeur des actifs du régime à cette date. Les obligations au titre du régime sont déterminées en fonction des versements futurs prévus au titre des prestations, actualisés selon les taux d'intérêt du marché en vigueur au 31 janvier, et les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur à cette date. Les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle des obligations au titre du régime et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés directement dans les bénéfices non distribués.

Régimes à cotisations définies

Des charges au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent les services à la Société. Les charges liées au personnel des usines de fabrication sont comprises dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d). Les charges au titre des régimes à cotisations définies sont intégralement présentées en bénéfice d'exploitation.

n) Comptabilisation des revenus

Les revenus de la Société sont tirés principalement de la vente de produits ainsi que de pièces et d'accessoires connexes. Chaque vente est considérée comme une seule et même obligation de prestation, et les revenus sont comptabilisés lorsque les marchandises sont expédiées, soit au moment précis auquel les Clients obtiennent le contrôle de l'actif et la Société a rempli son obligation de prestation. Les revenus sont évalués à un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit, ce qui tient compte des promotions des ventes et des crédits pour retour qui devraient être consentis après la date d'expédition. Si, en plus de la garantie régulière, une garantie prolongée est accordée lors de l'achat du produit, une tranche des revenus représentant la valeur de la garantie prolongée est différée. La valeur différée se base sur le prix de vente spécifique de l'unité vendue et de la garantie prolongée consentie. Les revenus différés sont alors comptabilisés sur la période de couverture de la garantie prolongée.

o) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt pour recherche et développement, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net lorsque la Société satisfait aux exigences relatives aux programmes d'aide et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale reçue, mais conditionnellement remboursable, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net tant qu'il demeure probable que les conditions relatives au remboursement ne seront pas remplies. L'aide gouvernementale accordée pour compenser les charges est présentée dans l'état consolidé du résultat net à titre de réduction des charges auxquelles elle se rapporte, tandis que l'aide accordée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est déduite du coût de l'actif connexe.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

p) Rémunération fondée sur des actions

La Société attribue aux dirigeants, aux employés et, dans certains cas, aux consultants de la Société des options sur achat d'actions qui sont réglées par l'émission d'actions ordinaires. La Société établit une charge de rémunération à l'égard de ces attributions en fonction de la juste valeur de chaque tranche d'options à la date d'attribution. La charge de rémunération est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche en fonction du nombre d'options dont les droits devraient finalement être acquis. La Société effectue une estimation des renoncations aux options sur actions au moment de l'attribution et révisé ces estimations lors de périodes ultérieures si le nombre réel de déchéances diffère de ces estimations. Le montant correspondant est comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que composante des capitaux propres.

q) Impôt

La charge d'impôt de la Société représente la somme d'impôt exigible à payer en fonction du bénéfice imposable pour l'exercice et de l'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis selon les différences entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés qui devraient être en vigueur au moment où les écarts se résorberont. L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

r) Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives des régimes d'options sur achat d'actions. En ce qui a trait au régime d'options sur achat d'actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (établie en fonction du cours moyen annuel des actions de la Société) selon la valeur monétaire des droits de souscription rattachés aux options sur rachat d'actions en cours.

s) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, la contrepartie d'achat est attribuée aux actifs identifiables acquis, aux passifs repris et aux passifs éventuels (l'« actif net ») en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition, le montant excédent de la contrepartie d'achat étant affecté au goodwill. Les justes valeurs provisoires attribuées à une date de clôture sont déterminées de façon définitive aussitôt que l'information pertinente est disponible, sur une période qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition, et elles sont ajustées afin de refléter la transaction à partir de la date d'acquisition.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états financiers consolidés à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

s) Regroupements d'entreprises [suite]

Les immobilisations incorporelles et le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition à ces transactions. Pour évaluer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et estimer leur durée d'utilité, la Société utilise des estimations et des hypothèses importantes concernant les projections des flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital. Ces estimations et hypothèses déterminent le montant affecté aux immobilisations incorporelles et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité déterminée.

t) Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles tirent des revenus et pour lesquelles elles engagent des charges, y compris des revenus et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de cette entité. Les activités connexes peuvent être clairement distinguées, et les revenus et la marge brute sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Par suite de l'acquisition d'Alumacraft (telle qu'elle est définie ci-après) le 28 juin 2018, la Société a établi le secteur Groupe marin. Par conséquent, la Société compte désormais deux secteurs opérationnels à présenter : le Groupe sports motorisés et le Groupe marin. Le secteur Groupe sports motorisés comprend les produits toutes saisons, les produits saisonniers et les PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM, tandis que le secteur Groupe marin comprend les moteurs hors-bord et à jet à injection directe pour bateaux, les bateaux et les PAV et autres services connexes.

Les chiffres correspondants ont été modifiés afin qu'ils reflètent les nouvelles catégories de produits et les nouveaux secteurs par suite de l'acquisition d'Alumacraft et de Triton (telles qu'elles sont définies ci-après) et de la création du Groupe marin.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du résultat global et aux informations fournies.

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être considérables.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des présents états financiers consolidés. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

Estimation de la durée d'utilité de l'outillage

La durée d'utilité de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit auquel ils se rapportent.

Estimation de la juste valeur des actifs nets acquis au moyen de regroupements d'entreprises

La méthode de l'acquisition, qui exige de formuler des estimations et des jugements importants, est utilisée pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Dans le cadre du processus de répartition, des justes valeurs estimées sont attribuées aux actifs nets acquis, y compris aux marques de commerce et au réseau de concessionnaires. L'estimation se fonde sur les attentes de la Société en ce qui a trait aux flux de trésorerie futurs, aux conditions économiques et au taux d'actualisation. L'excédent de la contrepartie d'achat sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est ensuite affecté au goodwill.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement au niveau des groupes d'UGT, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits, en fonction de l'établissement du budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Des marques de commerce totalisant 136,0 millions de dollars et un goodwill de 114,7 millions de dollars étaient liés à cette transaction aux 31 janvier 2019 et 2018 et au 1^{er} février 2017, respectivement. De plus, des marques de commerce totalisant 63,5 millions de dollars et un goodwill de 53,5 millions de dollars ont été comptabilisés par suite de l'acquisition d'Alumacraft et de Triton (telles qu'elles sont définies ci-après).

Tests de dépréciation des marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo^{MD}, Sea-Doo^{MD}, Evinrude^{MD}, Alumacraft^{MD} et Manitou^{MD} sont affectées à leur UGT respective. Au 31 janvier 2019, la valeur comptable de 199,8 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars, de 13,4 millions de dollars, de 25,6 millions de dollars et de 38,2 millions de dollars, respectivement, au titre des marques Ski-Doo, Sea-Doo, Evinrude, Alumacraft et Manitou. Au 31 janvier 2018 et au 1^{er} février 2017, la valeur comptable de 136,0 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 13,4 millions de dollars, respectivement, au titre des marques Ski-Doo, Sea-Doo et Evinrude.

Valeur recouvrable

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Les données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation. Ces données constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 10,9 % à 15,0 %. Ces taux d'actualisation ont été calculés en ajoutant les facteurs de risque liés à la gamme de produits testée au coût en capital moyen pondéré de la Société. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, des taux de croissance variant entre 0,0 % et 1,3 % ont été utilisés pour calculer la valeur finale des marques de commerce Ski-Doo^{MD}, Sea-Doo^{MD} et Evinrude^{MD}. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce n'ont pas subi de dépréciation.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des gammes de produits de la Société aux 31 janvier 2019 et 2018 et au 1^{er} février 2017, respectivement. Aux fins des tests de dépréciation au 31 janvier 2019, le goodwill de 21,1 millions de dollars lié à l'acquisition d'Alumacraft (telle qu'elle est définie ci-après) et de 32,4 millions de dollars lié à l'acquisition de Triton (telle qu'elle est définie ci-après) a été affecté à leur UGT respective.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles [suite]

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 10,9 %. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, un taux de croissance de 0,3 % a servi au calcul de la valeur finale. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill n'a pas subi de dépréciation.

Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties régulières liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration

Le coût de la garantie régulière est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties régulières sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvé par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour que ceux-ci lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

b) Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, qui limitent les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les actifs en UGT.

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les bailleurs que pour les preneurs. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige de ce dernier qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, excepté ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 pour la Société est le 1^{er} février 2019, et la Société appliquera cette norme rétrospectivement et comptabilisera l'incidence cumulative de l'application initiale de la norme à titre d'ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués à cette date, sous réserve des mesures de simplification permises. Par conséquent, la Société ne retraitera pas les données comparatives.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES [SUITE]

IFRS 16, Contrats de location [suite]

L'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative évalués à la valeur actuelle des paiements de loyers futurs liés aux contrats de location dans l'état de la situation financière, et ce, pour la plupart des contrats de location de la Société considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. Une dotation à l'amortissement relative à l'actif au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêt au titre de l'obligation locative remplaceront la charge au titre des contrats de location simple. IFRS 16 modifiera la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société, mais n'entraînera pas de différence dans les montants de trésorerie transférés entre les parties d'un contrat de location. La Société finalise actuellement la quantification de l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. Au 1^{er} février 2019, on s'attend à ce que le total de l'actif augmente d'environ 190 millions de dollars, à ce que le total du passif augmente d'environ 210 millions de dollars et à ce que le déficit augmente d'environ 20 millions de dollars. La Société continue d'évaluer l'incidence globale de cette nouvelle norme, y compris les changements devant être apportés à la présentation de l'information financière dans ses états financiers consolidés. La Société examine également certains processus liés aux contrats de location relatifs aux systèmes de technologie de l'information et au contrôle interne à l'égard de l'information financière.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. IFRIC 23 clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation permet à l'entité de déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances. IFRIC 23 entrera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} février 2019. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Modifications à IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications précisent la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction devrait être comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises ou d'acquisition d'un actif, et s'appliquent aux transactions de la Société dont la date d'acquisition est le 1^{er} février 2020 ou une date ultérieure. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Autres normes ou modifications

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 28 juin 2018, la Société a acquis la totalité d'Alumacraft Holdings, LLC et sa filiale entièrement détenue Alumacraft Boat Co. (« Alumacraft »), pour une contrepartie d'achat de 61,0 millions de dollars américains (80,9 millions de dollars) versée en trésorerie. Alumacraft est un fabricant de bateaux récréatifs qui compte deux installations de fabrication situées à Saint Peter, au Minnesota (États-Unis), et à Arkadelphia, en Arkansas (États-Unis).

Le 28 août 2018, la Société a acquis la totalité de Triton Industries Inc. (« Triton ») pour une contrepartie d'achat de 75,0 millions de dollars américains (97,4 millions de dollars) qui a été versée en trésorerie. Triton est un fabricant de pontons sous la marque Manitou possédant une installation de fabrication à Lansing, au Michigan (États-Unis).

Les deux acquisitions permettront à la Société de poursuivre sa stratégie de croissance au sein de l'industrie marine et de créer des synergies avec ses activités actuelles.

La valeur des actifs acquis et des passifs repris s'établissait comme suit à leur date d'acquisition respective :

	Alumacraft	Triton	Total
Actifs acquis			
Actifs courants	23,5 \$ ^[b]	14,1 \$	37,6 \$
Immobilisations corporelles	5,7	9,7	15,4
Marque de commerce	25,8	37,7	63,5
Réseau de concessionnaires	19,1	27,5	46,6
Goodwill ^[a]	21,0 ^[c]	32,5	53,5
Total des actifs acquis	95,1	121,5	216,6
Passifs repris			
Passifs courants	10,6	7,4	18,0
Impôt différé	3,6	16,7	20,3
Total des passifs repris	14,2	24,1	38,3
Actif net acquis et contrepartie totale versée en trésorerie^[d]	80,9 \$	97,4 \$	178,3 \$

^[a] Le goodwill résulte principalement des synergies attendues et de la croissance future.

^[b] Incluant la trésorerie de 5,3 millions de dollars.

^[c] Seulement 2,8 millions de dollars du goodwill sont déductibles à des fins fiscales.

^[d] Le remboursement des dettes d'Alumacraft et de Triton est inclus dans la contrepartie d'achat.

Les états consolidés du résultat net de la Société comprennent les résultats d'exploitation d'Alumacraft et de Triton depuis leur date d'acquisition respective. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, ces résultats correspondent à des revenus de 94,9 millions de dollars. Le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019 a été non significatif.

Si la Société avait acquis Alumacraft et Triton à l'ouverture de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, ses revenus auraient augmenté d'environ 104 millions de dollars.

La Société a engagé des frais connexes à l'acquisition de 2,7 millions de dollars, qui ont été comptabilisés dans les frais généraux et administratifs.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

6. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle se présente comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019	Secteur Groupe sports motorisés	Secteur Groupe marin	Éliminations intersectorielles	Total
Revenus	4 753,5 \$	522,3 \$	(32,0) \$	5 243,8 \$
Coût des ventes	3 560,2	462,2	(32,0)	3 990,4
Marge brute	1 193,3	60,1	—	1 253,4
Total des charges d'exploitation				780,8
Bénéfice d'exploitation				472,6
Frais financiers				76,9
Produits financiers				(3,0)
Perte de change sur la dette à long terme				69,8
Bénéfice avant impôt				328,9
Charge d'impôt				101,6
Bénéfice net				227,3 \$

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018	Secteur Groupe sports motorisés	Secteur Groupe marin	Éliminations intersectorielles	Total
Revenus	4 026,5 \$	464,0 \$	(38,0) \$	4 452,5 \$
Coût des ventes	3 073,6	371,8	(38,0)	3 407,4
Marge brute	952,9	92,2	—	1 045,1
Total des charges d'exploitation				667,4
Bénéfice d'exploitation				377,7
Frais financiers				56,6
Produits financiers				(2,2)
Gain de change sur la dette à long terme				(53,3)
Bénéfice avant impôt				376,6
Charge d'impôt				137,5
Bénéfice net				239,1 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

6. INFORMATION SECTORIELLE [SUITE]

Le tableau suivant présente des renseignements d'ordre géographique à l'égard des revenus, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles de la Société. La répartition des revenus est fondée sur l'emplacement des clients.

	Revenus		Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles		
	Exercices terminés les		Aux		
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
États-Unis	2 817,1 \$	2 247,7 \$	328,7 \$	134,9 \$	126,2 \$
Canada	845,5	772,2	519,9	502,6	486,6
Europe de l'Ouest	346,0	327,3	52,6	43,5	41,8
Scandinavie	404,7	360,1	9,4	10,0	9,1
Asie-Pacifique	355,7	320,3	55,8	48,4	42,4
Europe de l'Est	197,7	153,1	11,0	9,8	8,5
Amérique latine	143,8	145,3	0,6	0,7	1,2
Mexique	107,8	104,6	245,9	192,6	165,4
Autriche	16,7	14,1	159,9	138,9	109,1
Afrique	8,8	7,8	—	—	—
	5 243,8 \$	4 452,5 \$	1 383,8 \$	1 081,4 \$	990,3 \$

7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Créances clients	326,0 \$	280,0 \$	286,8 \$
Correction de valeur pour créances douteuses	(3,7)	(3,4)	(3,9)
	322,3	276,6	282,9
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	54,3	42,3	34,5
Autres	11,7	9,9	7,9
Total des créances clients et autres débiteurs	388,3 \$	328,8 \$	325,3 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

8. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Placements à utilisation restreinte ^[a]	15,7 \$	17,3 \$	16,1 \$
Instruments financiers dérivés	3,4	5,5	1,3
Autres	13,7	10,1	6,2
Total des autres actifs financiers	32,8 \$	32,9 \$	23,6 \$
Tranche courante	12,8	11,5	3,5
Tranche non courante	20,0	21,4	20,1
Total des autres actifs financiers	32,8 \$	32,9 \$	23,6 \$

^[a] Les placements à utilisation restreinte sont des obligations négociées en bourse qui ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite en Autriche, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.

9. STOCKS

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Matériaux et travaux en cours	396,6 \$	325,9 \$	286,0 \$
Produits finis	339,5	255,0	250,9
Pièces, accessoires et vêtements	210,1	161,9	145,2
Total des stocks	946,2 \$	742,8 \$	682,1 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a comptabilisé dans les états consolidés du résultat net une réduction de valeur des stocks de 18,5 millions de dollars (10,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018), et a comptabilisé une reprise d'une réduction de valeur comptabilisée antérieurement pour un montant de 4,4 millions de dollars (5,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018).

De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a comptabilisé des stocks totalisant 3 543,2 millions de dollars au coût des ventes (3 050,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	Outillage	Équipement	Bâtiments	Terrains	Total
31 janvier 2019					
Coût	844,8 \$	757,9 \$	353,0 \$	48,0 \$	2 003,7 \$
Amortissement cumulé	552,4	409,8	136,4	—	1 098,6
Valeur comptable	292,4 \$	348,1 \$	216,6 \$	48,0 \$	905,1 \$
31 janvier 2018					
Coût	744,6 \$	628,4 \$	311,8 \$	45,5 \$	1 730,3 \$
Amortissement cumulé	489,2	354,5	119,8	—	963,5
Valeur comptable	255,4 \$	273,9 \$	192,0 \$	45,5 \$	766,8 \$
1^{er} février 2017					
Coût	703,3 \$	563,1 \$	291,1 \$	45,5 \$	1 603,0 \$
Amortissement cumulé	480,8	341,4	107,6	—	929,8
Valeur comptable	222,5 \$	221,7 \$	183,5 \$	45,5 \$	673,2 \$

Aux 31 janvier 2019 et 2018 et au 1^{er} février 2017, les actifs en cours de développement se sont chiffrés respectivement à 81,7 millions de dollars, à 65,5 millions de dollars et à 51,8 millions de dollars, et ont été inclus au coût des immobilisations corporelles.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2019.

	Valeur comptable au 31 janvier 2018	Acquisitions ^[b]	Regroupements d'entreprises	Cessions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2019 ^[a]
Outillage	255,4 \$	119,4 \$	0,4 \$	(0,1) \$	(83,2) \$	0,5 \$	292,4 \$
Équipement	273,9	127,6	4,9	(0,3)	(57,7)	(0,3)	348,1
Bâtiments	192,0	29,1	9,5	—	(15,1)	1,1	216,6
Terrains	45,5	0,8	0,6	—	—	1,1	48,0
Total	766,8 \$	276,9 \$	15,4 \$	(0,4) \$	(156,0) \$	2,4 \$	905,1 \$

^[a] Une aide gouvernementale de 1,2 million de dollars a été portée en diminution des acquisitions.

^[b] De l'équipement loué totalisant 4,7 millions de dollars et des bâtiments loués totalisant 2,6 millions de dollars sont inclus dans la valeur comptable.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2018.

	Valeur comptable au 1 ^{er} février 2017 ^[a]	Acquisitions ^[b]	Regroupements d'entreprises	Cessions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2018 ^[c]
Outillage	222,5 \$	99,6 \$	— \$	— \$	(71,0) \$	4,3 \$	255,4 \$
Équipement	221,7	94,2	—	(0,1)	(46,4)	4,5	273,9
Bâtiments	183,5	21,1	—	—	(13,8)	1,2	192,0
Terrains	45,5	—	—	—	—	—	45,5
Total	673,2 \$	214,9 \$	— \$	(0,1) \$	(131,2) \$	10,0 \$	766,8 \$

^[a] De l'équipement loué totalisant 7,4 millions de dollars et des bâtiments loués totalisant 3,1 millions de dollars sont inclus dans la valeur comptable.

^[b] Une aide gouvernementale de 0,4 million de dollars a été portée en diminution des acquisitions.

^[c] De l'équipement loué totalisant 6,0 millions de dollars et des bâtiments loués totalisant 2,8 millions de dollars sont inclus dans la valeur comptable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	Goodwill	Marques de commerce	Logiciels et licences	Réseaux de concessionnaires	Relations avec la clientèle	Total
31 janvier 2019						
Coût	169,4 \$	199,8 \$	131,5 \$	109,3 \$	24,2 \$	634,2 \$
Amortissement cumulé	—	—	84,3	52,3	18,9	155,5
Valeur comptable	169,4 \$	199,8 \$	47,2 \$	57,0 \$	5,3 \$	478,7 \$
31 janvier 2018						
Coût	116,0 \$	136,0 \$	114,1 \$	45,4 \$	24,6 \$	436,1 \$
Amortissement cumulé	—	—	73,2	30,8	17,5	121,5
Valeur comptable	116,0 \$	136,0 \$	40,9 \$	14,6 \$	7,1 \$	314,6 \$
1^{er} février 2017						
Coût	115,9 \$	136,0 \$	109,4 \$	47,3 \$	22,6 \$	431,2 \$
Amortissement cumulé	—	—	70,3	29,4	14,4	114,1
Valeur comptable	115,9 \$	136,0 \$	39,1 \$	17,9 \$	8,2 \$	317,1 \$

À la date de l'état consolidé de la situation financière, la Société a effectué le test annuel requis concernant la dépréciation du goodwill et des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée et a conclu qu'il n'y avait eu aucune dépréciation au cours des exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2019.

	Valeur comptable au 31 janvier 2018	Acquisitions	Regroupements d'entreprises	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2019 ^[a]
Goodwill	116,0 \$	— \$	53,5 \$	— \$	(0,1) \$	169,4 \$
Marques de commerce	136,0	—	63,5	—	0,3	199,8
Logiciels et licences	40,9	20,5	—	(14,2)	—	47,2
Réseaux de concessionnaires	14,6	—	46,6	(5,3)	1,1	57,0
Relations avec la clientèle	7,1	—	—	(1,8)	—	5,3
Total	314,6 \$	20,5 \$	163,6 \$	(21,3) \$	1,3 \$	478,7 \$

^[a] Des logiciels et des licences loués totalisant 0,7 million de dollars sont inclus dans la valeur comptable.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2018.

	Valeur comptable au 1 ^{er} février 2017 ^[a]	Acquisitions	Regroupements d'entreprises	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2018 ^[b]
Goodwill	115,9 \$	— \$	— \$	— \$	0,1 \$	116,0 \$
Marques de commerce	136,0	—	—	—	—	136,0
Logiciels et licences	39,1	15,1	—	(13,5)	0,2	40,9
Réseaux de concessionnaires	17,9	—	—	(2,8)	(0,5)	14,6
Relations avec la clientèle	8,2	—	—	(1,7)	0,6	7,1
Total	317,1 \$	15,1 \$	— \$	(18,0) \$	0,4 \$	314,6 \$

^[a] Des logiciels et des licences loués totalisant 1,3 million de dollars sont inclus dans la valeur comptable.

^[b] Des logiciels et des licences loués totalisant 1,2 million de dollars sont inclus dans la valeur comptable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

12. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES

Le 23 mai 2018, la Société a refinancé ses facilités de crédit renouvelables de 475,0 millions de dollars afin d'augmenter de 100,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 575,0 millions de dollars, de reporter leur échéance de juin 2021 à mai 2023 et de diminuer les coûts d'emprunt de 0,25 % (les « facilités de crédit renouvelables »). La Société a engagé des frais de transaction de 2,6 millions de dollars relatifs à ce refinancement, qui sont amortis sur la durée prévue des facilités de crédit renouvelables.

Le 31 mai 2017, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 425,0 millions de dollars afin d'augmenter de 50,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 475,0 millions de dollars. Toutes les autres modalités des facilités de crédit renouvelables sont demeurées inchangées. La Société a engagé des frais de transaction de 0,5 million de dollars relatifs à cette modification.

Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de la filiale de la Société, Bombardier Produits Récréatifs inc. (le « ratio de levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 1,45 % à 3,25 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 0,45 % à 2,25 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,45 % à 2,25 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % à 3,25 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,45 % à 2,25 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,45 % à 3,25 % par année.

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,25 % à 0,40 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 31 janvier 2019, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 1,75 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 0,75 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,75 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,75 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,75 % par année.

Au 31 janvier 2019, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'élevaient à 0,25 % par année.

La Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. De plus, le total des emprunts disponibles est assujéti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

12. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES [SUITE]

Aux 31 janvier 2019 et 2018 et au 1^{er} février 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur les facilités de crédit renouvelables. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 2,5 millions de dollars au 31 janvier 2019 (2,1 millions de dollars au 31 janvier 2018). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 4,7 millions de dollars étaient en cours en vertu d'autres conventions bancaires au 31 janvier 2019 (5,2 millions de dollars au 31 janvier 2018).

13. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les fournisseurs et charges à payer de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Dettes fournisseurs	687,4 \$	560,2 \$	518,8 \$
Salaires et charges à payer liées au personnel	145,3	122,0	97,1
Autres charges à payer	170,8	123,3	102,6
Total des fournisseurs et charges à payer	1 003,5 \$	805,5 \$	718,5 \$

14. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Provisions relatives aux produits vendus	462,1 \$	373,9 \$	341,3 \$
Restructuration	0,6	2,1	0,2
Autres	57,5	89,1	90,9
Total des provisions	520,2 \$	465,1 \$	432,4 \$
Tranche courante	408,6	378,8	344,3
Tranche non courante	111,6	86,3	88,1
Total des provisions	520,2 \$	465,1 \$	432,4 \$

Les provisions relatives aux produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties régulières sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses Clients en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions relatives aux produits vendus. Au 31 janvier 2019, la Société estime que les sorties de fonds relatives à la tranche non courante de ces provisions pourraient avoir lieu du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2024.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

14. PROVISIONS [SUITE]

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

	Provisions relatives aux produits			Total
	vendus	Restructuration	Autres	
Solde au 31 janvier 2018	373,9 \$	2,1 \$	89,1 \$	465,1 \$
Montant passé en charges au cours de l'exercice	582,2	0,3	12,6	595,1
Entrées au moyen de regroupements d'entreprises	2,7	—	—	2,7
Montant versé au cours de l'exercice	(507,4)	(1,7)	(45,4) ^[a]	(554,5)
Montant ayant fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice	(3,5)	(0,1)	(3,3)	(6,9)
Effet des variations des taux de change	15,6	—	4,5	20,1
Désactualisation et effet de la variation des estimations d'actualisation	(1,4)	—	—	(1,4)
Solde au 31 janvier 2019	462,1 \$	0,6 \$	57,5 \$	520,2 \$

^[a] Paiement de 33,8 millions de dollars lié à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un des concurrents de la Société.

15. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	96,9 \$	82,0 \$	78,1 \$
Montant à payer à Bombardier Inc. (note 27)	22,3	22,0	22,2
Instruments financiers dérivés	8,9	10,0	10,0
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite (note 17)	2,3	2,7	5,1
Passif financier relatif à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 18)	—	38,6	—
Autres	6,3	6,0	8,0
Total des autres passifs financiers	136,7 \$	161,3 \$	123,4 \$
Tranche courante	108,3	133,5	94,7
Tranche non courante	28,4	27,8	28,7
Total des autres passifs financiers	136,7 \$	161,3 \$	123,4 \$

La tranche non courante est principalement constituée du montant à payer à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

16. DETTE À LONG TERME

Aux 31 janvier 2019 et 2018, les dates d'échéance, les taux d'intérêt, les montants nominaux restants dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

31 janvier 2019					
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable
Facilité à terme	Mai 2025	4,50 %	4,50 %	895,5 \$ US	1 176,9 \$
Emprunts à terme	Déc. 2019 à déc. 2028	0,75 % à 1,75 %	1,00 % à 4,67 %	21,6 €	29,5
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	Janv. 2021 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	11,7 \$	9,1
Total de la dette à long terme					1 215,5 \$
Tranche courante					18,4
Tranche non courante					1 197,1
Total de la dette à long terme					1 215,5 \$

31 janvier 2018					
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable
Facilité à terme	Juin 2023	4,07 %	4,07 %	789,0 \$ US	969,9 \$
Emprunts à terme	Déc. 2018 à déc. 2028	0,75 % à 2,19 %	1,00 % à 5,64 %	24,7 €	34,3
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	Janv. 2021 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	14,0 \$	10,6
Total de la dette à long terme					1 014,8 \$
Tranche courante					19,8
Tranche non courante					995,0
Total de la dette à long terme					1 014,8 \$

1^{er} février 2017					
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable
Facilité à terme	Juin 2023	4,04 %	4,04 %	696,5 \$ US	907,5 \$
Emprunts à terme	Déc. 2017 à déc. 2028	0,75 % à 2,19 %	1,50 % à 8,60 %	24,8 €	32,3
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	Janv. 2018 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	16,6 \$	12,3
Total de la dette à long terme					952,1 \$
Tranche courante					22,7
Tranche non courante					929,4
Total de la dette à long terme					952,1 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

16. DETTE À LONG TERME [SUITE]

Le tableau suivant illustre les variations de la dette à long terme durant l'exercice terminé le 31 janvier 2019.

	Valeur comptable au 31 janvier 2018	Tableaux des flux de trésorerie		Changement sans contrepartie de trésorerie		Valeur comptable au 31 janvier 2019
		Émission	Rembour- sement	Effet des variations des taux de change	Autres	
Facilité à terme	969,9 \$	143,0 \$	(5,9) \$	69,8 \$	0,1 \$	1 176,9 \$
Emprunts à terme	34,3	3,6	(8,5)	(0,4)	0,5	29,5
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	10,6	—	(2,4)	—	0,9	9,1
Total	1 014,8 \$	146,6 \$	(16,8) \$	69,4 \$	1,5 \$	1 215,5 \$

Le tableau suivant illustre les variations de la dette à long terme durant l'exercice terminé le 31 janvier 2018.

	Valeur comptable au 1 ^{er} février 2017	Tableaux des flux de trésorerie		Changement sans contrepartie de trésorerie		Valeur comptable au 31 janvier 2018
		Émission	Rembour- sement	Effet des variations des taux de change	Autres	
Facilité à terme	907,5 \$	125,0 \$	(9,3) \$	(53,3) \$	— \$	969,9 \$
Emprunts à terme	32,3	12,5	(12,6)	2,8	(0,7)	34,3
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	12,3	—	(2,7)	0,1	0,9	10,6
Total	952,1 \$	137,5 \$	(24,6) \$	(50,4) \$	0,2 \$	1 014,8 \$

En vertu d'ententes de sûreté, les montants empruntés aux termes des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme (les « facilités de crédit ») sont garantis par la quasi-totalité des actifs de la Société.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

16. DETTE À LONG TERME [SUITE]

a) Facilité à terme

Le 23 mai 2018, la Société a refinancé sa facilité à terme afin d'augmenter le montant en capital de 111,0 millions de dollars américains, ce qui porte le montant en capital total à 900,0 millions de dollars américains, ainsi que pour reporter son échéance de juin 2023 à mai 2025 et pour diminuer les coûts d'emprunt de 0,50 % (la « facilité à terme »). La convention de facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles, mais ne prévoit aucune clause restrictive. La Société a engagé des coûts de transaction de 8,9 millions de dollars, qui ont été comptabilisés dans les frais financiers.

Le 10 octobre 2017, la Société a modifié sa facilité à terme. Cette modification a donné lieu à une diminution des coûts d'emprunt de 0,50 % et à une réduction du taux LIBOR minimal à 0,00 %. Elle a aussi entraîné une augmentation du montant de l'emprunt de 100,0 millions de dollars américains pour un total du montant nominal restant dû de 793,0 millions de dollars américains. L'échéance de juin 2023 est demeurée inchangée, et la Société avait une option permettant d'augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté, sous réserve de certaines conditions. La Société a engagé des coûts de transaction de 2,1 millions de dollars.

Au 31 janvier 2019, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissaient comme suit :

- i) au taux LIBOR majoré de 2,00 % par année, le taux LIBOR minimal étant de 0,00 %, ou
- ii) au taux de base américain majoré de 1,00 %, ou
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

La Société est tenue de rembourser chaque trimestre au moins 0,25 % du montant nominal initial de 900,0 millions de dollars américains, à partir du troisième trimestre de l'exercice terminé le 31 janvier 2019. Par conséquent, la Société a remboursé un montant de 4,5 millions de dollars américains (5,9 millions de dollars) au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019. En outre, dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. Aux 31 janvier 2019 et 2018, la Société n'était pas tenue de rembourser une partie de la facilité à terme en vertu de cette exigence.

b) Emprunts à terme

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a conclu des conventions d'emprunt à terme assorties de taux d'intérêt favorables en vertu de programmes du gouvernement autrichien. Ces programmes soutiennent les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. Les emprunts à terme, dont le montant nominal total s'élève à 2,4 millions d'euros (3,6 millions de dollars), portent intérêt au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,00 % et viennent à échéance entre décembre 2022 et décembre 2023.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018, la Société a conclu des conventions d'emprunt à terme assorties de taux d'intérêt favorables en vertu de programmes du gouvernement autrichien. Ces programmes soutiennent les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. Les emprunts à terme, dont le montant nominal total s'élève à 8,3 millions d'euros (12,5 millions de dollars), portent intérêt au taux de 1,65 % (1,90 % à compter de décembre 2021) ou au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,00 % et viennent à échéance entre décembre 2021 et décembre 2028.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges au titre des avantages du personnel, c'est-à-dire les charges liées à toutes les formes de contrepartie versée par la Société en échange de services rendus par ses employés, s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Rémunération courante	756,0 \$	658,0 \$
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	10,9	11,7
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies	32,1	31,3
Indemnités de cessation d'emploi	2,3	3,6
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	11,1	8,5
Autres avantages à long terme	2,9	2,1
Total	815,3 \$	715,2 \$

a) Avantages postérieurs à l'emploi

La Société est le promoteur de régimes de retraite à cotisations définies et de régimes de retraite non contributifs à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite à la majorité de ses employés.

Employés canadiens

La Société est le promoteur de régimes de retraite à prestations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite à l'intention de ses dirigeants canadiens et de régimes à cotisations définies pour ses employés non dirigeants. De plus, la Société a conservé des obligations au titre des prestations définies à l'égard de certains employés et anciens employés pour des services rendus avant 2005.

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Société offrent aux employés admissibles qui sont à la retraite des avantages non contributifs en matière d'assurance-vie et de soins de santé qui sont financés au fur et à mesure. Les avantages en matière de soins de santé sont payables à partir du départ à la retraite jusqu'à l'âge de 65 ans.

Les régimes à prestations définies sont enregistrés auprès des gouvernements et se conforment aux lois applicables. Les régimes sont régis par un comité de retraite composé de représentants de l'employeur et des employés. Le comité de retraite a délégué ses responsabilités au comité de placements, qui est responsable de la politique de placement des actifs de la caisse. Ce comité est composé de représentants de l'employeur. Les régimes ont pour stratégie de diminuer le niveau de risque en augmentant progressivement, lorsque leur solvabilité s'améliore, leur pondération en titres à revenu fixe à long terme. La Société verse aux régimes le financement minimal requis en vertu des réglementations actuelles. La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies s'établit à environ 16 ans. Au 31 janvier 2019, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ces obligations au titre des prestations définies au Canada seront versés dans les 17 prochaines années.

De plus, la Société est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies qui offre à ses dirigeants des avantages complémentaires de retraite.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

a) Avantages postérieurs à l'emploi [suite]

Employés des États-Unis

Aux États-Unis, la Société offre à ses employés un régime à cotisations définies et offre à ses dirigeants un régime de retraite complémentaire non enregistré à prestations définies fondées sur le salaire moyen en fin de carrière.

Employés européens

La Société est le promoteur de régimes à cotisations définies à l'intention de ses employés dans la plupart de ses entités européennes. De plus, la Société offre un régime à prestations définies non capitalisé et un régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire en Autriche. En vertu du régime à prestations définies, les prestations sont calculées en fonction du nombre d'années de service des employés admissibles, des taux d'accumulation des prestations de retraite applicables et de la rémunération au moment de la retraite. En vertu du régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire, la prestation est calculée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération au moment de la retraite. Ces régimes sont régis par les lois autrichiennes applicables. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies s'établit à environ 15 ans. Au 31 janvier 2019, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ses obligations au titre des prestations définies en Autriche seront versés dans les 16 prochaines années.

Au 31 janvier 2019, la tranche résiduelle du passif de 2,3 millions de dollars liée à la fin du régime de retraite à prestations définies pour certains employés autrichiens et présentée dans les autres passifs financiers (note 15) sera réglée au cours des quatre prochains exercices.

b) Régimes à prestations définies

Risques actuariels

Les principaux risques actuariels auxquels les régimes exposent la Société sont les suivants :

Risques liés aux marchés

Risque d'investissement

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation établi par référence à des placements à revenu fixe de sociétés de première qualité. Si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ce taux, les passifs des régimes augmenteront. Actuellement, les régimes capitalisés détiennent des placements dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. En raison de la nature à long terme des passifs des régimes, la Société estime qu'il est approprié qu'un montant raisonnable des actifs des régimes soit investi dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe afin de pouvoir tirer profit du rendement offert par la caisse.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des placements à revenu fixe viendrait augmenter les passifs des régimes; cependant, dans le cas des régimes capitalisés, ce facteur serait partiellement contrebalancé par une augmentation de la juste valeur des titres à revenu fixe.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Risques actuariels [suite]

Risques liés aux employés

Risque de longévité

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des meilleures estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après leur emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

Risque lié au salaire

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des salaires futurs des participants aux régimes. Par conséquent, toute augmentation des salaires des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

Hypothèses actuarielles

La moyenne pondérée des principales hypothèses actuarielles adoptées afin de déterminer le coût des prestations définies et l'obligation au titre des prestations définies s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Hypothèses actuarielles relatives au coût des prestations^[a]				
Taux d'actualisation utilisés pour déterminer les éléments suivants :				
Coûts des services rendus	3,75 %	1,74 %	4,30 %	1,95 %
Charges d'intérêts, montant net	3,70 %	1,64 %	4,05 %	1,86 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008
Hypothèses actuarielles relatives à l'obligation au titre des prestations définies^[b]				
Taux d'actualisation	3,85 %	1,65 %	3,70 %	1,64 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2018	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008

^[a] Déterminées au début des périodes de présentation de l'information financière.

^[b] Déterminées à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

Le taux d'actualisation représente le taux du marché de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité, lequel cadre avec la monnaie et la durée estimée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Le taux de croissance de la rémunération prévu est déterminé en fonction de la structure salariale actuelle ainsi que des hausses de salaire passées et anticipées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Hypothèses actuarielles [suite]

Évolution du coût des soins de santé

Le coût des soins de santé devrait augmenter à un taux de 5,33 % durant l'exercice 2020 et diminuer graduellement au cours des 15 prochaines années pour s'établir à 3,33 % au cours de l'exercice 2034. Après cette date, le taux devrait se stabiliser à 3,33 %. Une augmentation de 1 % de l'évolution du coût des soins de santé n'aurait pas d'incidence significative sur les coûts liés aux prestations définies et sur les obligations au titre des prestations définies pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018.

Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel

Les montants découlant des obligations de la Société au titre des prestations définies s'établissent comme suit :

	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	(347,6) \$	(1,8) \$	(353,2) \$	(2,0) \$
Juste valeur des actifs des régimes	262,4	1,2	271,4	1,3
	(85,2)	(0,6)	(81,8)	(0,7)
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	(21,1)	(130,2)	(17,1)	(125,2)
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	(106,3) \$	(130,8) \$	(98,9) \$	(125,9) \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations des obligations au titre des prestations définies des régimes de retraite (capitalisés et non capitalisés) aux dates des états consolidés de la situation financière.

	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Obligation au titre des prestations définies, au début de l'exercice	(370,3) \$	(127,2) \$	(341,2) \$	(112,0) \$
Coûts des services rendus	(3,7)	(2,6)	(3,3)	(2,5)
Charges d'intérêts	(13,5)	(2,1)	(13,6)	(2,2)
Gain au titre des services passés	—	1,4	—	—
Pertes actuarielles découlant de changements d'hypothèses démographiques	—	(6,0)	—	—
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements d'hypothèses financières	7,6	0,2	(20,8)	(3,8)
Pertes actuarielles découlant d'ajustements liés à l'expérience	(3,5)	(3,4)	(7,6)	(1,9)
Cotisations des employés	(0,1)	—	(0,2)	—
Prestations versées	14,8	5,0	16,4	3,9
Prestations de retraite transférées aux autres passifs financiers (note 15)	—	1,5	—	—
Effet des variations des taux de change	—	1,2	—	(8,7)
Obligation au titre des prestations définies, à la fin de l'exercice	(368,7) \$	(132,0) \$	(370,3) \$	(127,2) \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel [suite]

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite aux dates des états consolidés de la situation financière.

	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Juste valeur des actifs, au début de l'exercice	271,4 \$	1,3 \$	258,1 \$	1,0 \$
Produits d'intérêts	9,9	—	10,3	—
Frais administratifs	(0,3)	—	(0,4)	—
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant du rendement des actifs des régimes	(12,1)	—	11,0	—
Cotisations de l'employeur	8,2	4,9	8,6	4,1
Cotisations des employés	0,1	—	0,2	—
Prestations versées	(14,8)	(5,0)	(16,4)	(3,9)
Effet des variations des taux de change	—	—	—	0,1
Juste valeur des actifs, à la fin de l'exercice	262,4 \$	1,2 \$	271,4 \$	1,3 \$

Conformément aux exigences en matière de financement minimal en vertu de la réglementation actuelle, la Société prévoit verser un montant de 13,7 millions de dollars pour l'ensemble des régimes de retraite à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2020.

Le rendement réel (la perte réelle) des actifs des régimes s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Rendement réel (perte réelle) des actifs des régimes	(2,5) \$	— \$	20,9 \$	— \$

La juste valeur des actifs des régimes pour chaque catégorie s'établit comme suit :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Titres de capitaux propres de sociétés canadiennes cotées en bourse	73,4 \$	77,8 \$
Titres de capitaux propres de sociétés étrangères cotées en bourse	78,6	83,5
Titres à revenu fixe cotés en bourse	73,6	77,0
Autres	38,0	34,4
Total	263,6 \$	272,7 \$

La juste valeur des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe présentés ci-dessus a été établie en fonction des cours de marchés actifs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Coûts liés aux prestations définies

Les composantes du total des coûts liés aux prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Coûts des services rendus	3,7 \$	2,6 \$	3,3 \$	2,5 \$
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages du personnel futurs	3,6	2,1	3,3	2,2
Frais administratifs	0,3	—	0,4	—
Gain au titre des services passés	—	(1,4)	—	—
Coûts liés aux prestations définies	7,6 \$	3,3 \$	7,0 \$	4,7 \$

Analyse de sensibilité

Les hypothèses actuarielles ayant une incidence significative sur l'établissement des obligations au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance prévue de la rémunération et la longévité des participants. Les analyses de sensibilité présentées ci-après ont été établies en fonction de variations raisonnablement possibles de chacune de ces hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes.

L'incidence sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel s'établirait comme suit au 31 janvier 2019 :

	Augmentation (diminution) des obligations
Taux d'actualisation	
Incidence d'une augmentation de 0,5 %	(34,6) \$
Incidence d'une diminution de 0,5 %	38,8
Taux de croissance prévu de la rémunération	
Incidence d'une augmentation de 0,5 %	9,2
Incidence d'une diminution de 0,5 %	(8,6)
Longévité des participants	
Incidence d'une augmentation de 1 an	9,1
Incidence d'une diminution de 1 an	(9,3)

L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus n'est pas forcément représentative de la variation possible des passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel, puisqu'il est peu probable que la modification d'une hypothèse n'ait pas d'incidence sur d'autres hypothèses, certaines d'entre elles pouvant être liées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

18. CAPITAL SOCIAL

Le capital social autorisé de la Société comprend un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple accordant six droits de vote par action et sans valeur nominale, un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne accordant un droit de vote par action et sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série et sans valeur nominale.

Les variations du capital social émis et en circulation s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Actions à droit de vote subalterne		
Solde au 1^{er} février 2017	32 696 914	296,6 \$
Émises à l'exercice d'options sur achat d'actions	460 449	13,7
Émises en échange d'actions à droit de vote multiple	16 070 872	1,3
Rachetées dans le cadre de l'importante offre publique de rachat	(8 599 508)	(67,6)
Rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(2 320 900)	(14,3)
Solde au 31 janvier 2018	38 307 827	229,7
Émises à l'exercice d'options sur achat d'actions	264 478	9,4
Émises en échange d'actions à droit de vote multiple	8 851 088	0,7
Rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(4 383 370)	(26,4)
Solde au 31 janvier 2019	43 040 023	213,4 \$
Actions à droit de vote multiple		
Solde au 1^{er} février 2017	79 023 344	6,4 \$
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(16 070 872)	(1,3)
Solde au 31 janvier 2018	62 952 472	5,1 \$
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(8 851 088)	(0,7)
Solde au 31 janvier 2019	54 101 384	4,4 \$
Total des actions en circulation au 31 janvier 2019	97 141 407	217,8 \$

a) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En mars 2018, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 3 625 271 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a racheté les 3 625 271 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 212,3 millions de dollars. De plus, au cours de la même période, la Société a conclu l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée et lancée au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018 et racheté 758 099 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 36,3 millions de dollars.

Lorsque la Société n'était pas autorisée à acheter des actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions que la Société s'impose, un programme d'achat d'actions automatique auprès d'un courtier désigné permettait d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de modalités préétablies. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a comptabilisé un gain de 0,8 million de dollars dans les produits financiers lié au programme de rachat d'actions automatique. Le gain représente l'écart entre le cours par action utilisé pour établir le passif financier à la clôture de chaque trimestre et le montant réellement payé pour le rachat des actions au cours des périodes de restrictions réglementaires ou de restriction sur les transactions que la Société s'impose.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

18. CAPITAL SOCIAL [SUITE]

a) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités [suite]

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, une tranche de 26,4 millions de dollars de la contrepartie totale de 248,6 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées, une tranche de 223,0 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées et une tranche de 0,8 million de dollars représente le gain comptabilisé dans le résultat net.

En mars 2017, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 3 078 999 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018, la Société a racheté un total de 2 320 900 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 106,7 millions de dollars.

Au 31 janvier 2018, un passif financier de 38,6 millions de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, et un montant correspondant a été comptabilisé dans les capitaux propres. Ce passif correspond à la valeur des actions à droit de vote subalterne qui devraient être rachetées par un courtier désigné dans le cadre d'un programme de rachat d'actions automatique pour la période du 1^{er} février au 22 mars 2018. Ces actions à droit de vote subalterne sont comprises dans les actions à droit de vote subalterne en circulation au 31 janvier 2018. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018, la Société a comptabilisé une perte de 1,0 million de dollars dans les frais financiers relativement au programme de rachat d'actions automatique.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018, une tranche de 14,3 millions de dollars de la contrepartie totale de 106,7 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées, une tranche de 91,4 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées et une tranche de 1,0 million de dollars représente la perte comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net.

b) Importante offre publique de rachat

Le 1^{er} juin 2017, la Société a annoncé une importante offre publique de rachat visant le rachat de ses actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation, pour un montant maximal de 350,0 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018, la Société a racheté 8 599 508 actions à droit de vote subalterne à la suite de la réalisation de l'importante offre publique de rachat, pour une contrepartie totale de 350,0 millions de dollars, dont une tranche de 66,7 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées et une tranche de 283,3 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées. Avant la réalisation de l'importante offre publique de rachat, groupe Beaudier, Bain Capital et CDPQ ont respectivement converti 3 168 019, 2 438 724 et 464 129 actions à droit de vote multiple en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. Ces actions converties ont été rachetées dans le cadre de l'importante offre publique de rachat. La Société a engagé des frais et des charges de 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars, déduction faite de l'économie d'impôt de 0,1 million de dollars) relativement à l'importante offre publique de rachat, lesquels ont été comptabilisés dans le capital social.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

18. CAPITAL SOCIAL [SUITE]

c) Reclassement

Le 18 septembre 2018, le groupe Beaudier et Bain Capital ont réalisé un reclassement de 8 700 000 actions à droit de vote subalterne de la Société par l'intermédiaire d'un syndicat de preneurs fermes. Avant cette transaction, le groupe Beaudier et Bain Capital avaient respectivement converti 4 915 824 et 3 935 264 actions à droit de vote multiple en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. La Société n'a reçu aucune tranche du produit de ces reclassements. Conformément aux modalités de la convention de droits d'inscription conclue relativement au premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, la Société a engagé des frais et des charges d'environ 2,1 millions de dollars dans le cadre de ce reclassement.

Le 17 octobre 2017, le groupe Beaudier, Bain Capital et la CDPQ ont réalisé un reclassement de 10 000 000 d'actions à droit de vote subalterne de la Société à un syndicat de preneurs fermes. Avant cette transaction, le groupe Beaudier, Bain Capital et la CDPQ avaient respectivement converti 5 218 391, 4 017 091 et 764 518 actions à droit de vote multiple en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. La Société n'a reçu aucune tranche du produit de ces reclassements. Conformément aux modalités de la convention de droits d'inscription conclue relativement au premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, la Société a engagé des frais et des charges d'environ 0,5 million de dollars dans le cadre de ce reclassement.

d) Dividende

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a déclaré quatre dividendes trimestriels de 0,09 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Les dividendes ont été payés aux actionnaires le 13 avril 2018, le 13 juillet 2018, le 12 octobre 2018 et le 11 janvier 2019, pour une contrepartie totale de 35,3 millions de dollars.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018, la Société a déclaré trois dividendes trimestriels de 0,08 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Les dividendes ont été payés aux actionnaires le 13 juillet 2017, le 13 octobre 2017 et le 12 janvier 2018, pour une contrepartie totale de 25,3 millions de dollars.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

19. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D' ACTIONS

À la suite d'une augmentation du nombre d'actions de 5 000 000 au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, une réserve de 10 814 828 actions à droit de vote subalterne peuvent être attribuées sous forme d'options sur achat d'actions aux dirigeants, aux employés et, dans certaines circonstances, aux consultants de la Société en vertu du régime d'options sur achat d'actions de la Société. L'acquisition des droits relatifs à ces options sur achat d'actions est liée au passage du temps, et les droits relatifs à 25 % des actions seront acquis lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution. Les options sur achat d'actions ont une durée de 10 ans, à la fin de laquelle elles expireront.

En vertu du régime d'options sur achat d'actions en vigueur avant le premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, les droits de ces options étaient acquis ou pouvaient être acquis en tranches annuelles égales à chacune des cinq dates d'anniversaire de l'attribution; en outre, ces options pouvaient être exercées au cours d'une période maximale de 10 ans à partir de la date d'attribution.

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées et les principales hypothèses qui ont été utilisées pour calculer cette juste valeur pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018.

	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	18,02 \$	11,66 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour établir les modèles de la juste valeur		
Cours par action	60,48 \$	39,93 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,20 %	1,16 %
Durée de vie attendue	6,25 années	6,25 années
Volatilité attendue	27,64 %	30,43 %
Dividende annuel par action attendu	0,60 %	0,80 %

La Société utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options attribuées. La volatilité attendue utilisée dans les modèles d'évaluation des options est calculée en fonction de la volatilité historique d'entités cotées similaires.

Les variations du nombre d'options sur achat d'actions s'établissent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 1^{er} février 2017	2 840 433	22,39 \$
Attribuées	1 106 900	39,61
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(87 150)	24,77
Exercées ^[a]	(460 449)	18,07
Solde au 31 janvier 2018	3 399 734	28,52
Attribuées	937 150	60,16
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(189 387)	48,88
Exercées ^[b]	(264 478)	23,50
Solde au 31 janvier 2019	3 883 019	35,51 \$

^[a] Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 39,78 \$.

^[b] Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 61,04 \$.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

19. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D' ACTIONS [SUITE]

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 janvier 2019.

Fourchette des prix d'exercice	En cours			Pouvant être exercées	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
0 \$ à 4 \$	26 894	0,85 \$	2,1	26 894	0,85 \$
16 \$ à 20 \$	17 550	19,00	7,1	9 125	18,90
20 \$ à 24 \$	1 045 175	20,86	6,1	724 425	21,09
24 \$ à 28 \$	955 900	27,08	6,0	795 050	26,96
28 \$ à 32 \$	3 000	29,03	4,9	3 000	29,03
36 \$ à 40 \$	963 950	39,45	8,4	215 000	39,45
40 \$ à 44 \$	119 500	40,46	9,4	11 275	40,90
44 \$ à 48 \$	13 800	47,67	9,0	3 450	47,67
60 \$ à 64 \$	737 250	62,69	9,4	—	—
Solde au 31 janvier 2019	3 883 019	35,51 \$	7,4	1 788 219	25,78 \$

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 janvier 2018.

Fourchette des prix d'exercice	En cours			Pouvant être exercées	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
0 \$ à 4 \$	56 180	0,60 \$	2,5	56 180	0,60 \$
4 \$ à 8 \$	9 029	6,63	4,5	7 648	6,54
16 \$ à 20 \$	18 125	18,92	8,1	5 025	18,66
20 \$ à 24 \$	1 147 725	20,86	7,1	646 000	21,26
24 \$ à 28 \$	1 057 100	27,07	7,0	601 725	26,91
28 \$ à 32 \$	5 875	29,03	5,9	5 875	29,03
36 \$ à 40 \$	1 046 800	39,45	9,4	—	—
40 \$ à 44 \$	45 100	40,90	9,7	—	—
44 \$ à 48 \$	13 800	47,67	10,0	—	—
Solde au 31 janvier 2018	3 399 734	28,52 \$	7,7	1 322 453	22,89 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, une charge au titre de la rémunération fondée sur des actions de 11,1 millions de dollars (8,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018) a été comptabilisée dans les frais généraux et administratifs aux états consolidés du résultat net.

Au 31 janvier 2019, le total du coût de rémunération non comptabilisé lié à des paiements à base d'actions pour lesquels les droits ne sont pas acquis s'établissait à 15,1 millions de dollars (12,2 millions de dollars au 31 janvier 2018).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

20. BÉNÉFICE PAR ACTION

a) Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	227,0 \$	238,9 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	98 291 845	106 961 014
Bénéfice par action – de base	2,31 \$	2,23 \$

b) Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	227,0 \$	238,9 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	98 291 845	106 961 014
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	1 297 043	956 073
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	99 588 888	107 917 087
Bénéfice par action — dilué	2,28 \$	2,21 \$

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence dilutive des options sur achat d'actions était fondée sur le cours des actions à la Bourse de Toronto pour la période durant laquelle les options étaient en cours.

21. REVENUS

Les revenus se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Groupe sports motorisés		
Produits toutes saisons	2 240,6 \$	1 810,0 \$
Produits saisonniers	1 803,5	1 553,9
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	707,5	659,7
Groupe marin	492,2	428,9
Total	5 243,8 \$	4 452,5 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

22. COÛT DES VENTES

Le coût des ventes comprend les coûts des stocks vendus, les frais généraux de production non attribués aux stocks, les coûts liés aux garanties et à la distribution, les coûts liés aux programmes de vente comportant l'offre de produits ou de services gratuits aux clients, la réduction de valeur des stocks, la reprise des réductions de valeur des stocks ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles utilisées dans la fabrication et la distribution des produits.

23. AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale accordée à la Société, y compris les crédits d'impôt, s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Constatée en diminution des frais de recherche et de développement	23,1 \$	17,8 \$
Constatée en diminution d'autres éléments du bénéfice d'exploitation	1,2	4,3
	24,3 \$	22,1 \$
Constatée en diminution du coût des immobilisations corporelles	1,2 \$	0,4 \$

24. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Perte découlant d'un litige	1,3 \$	5,9 \$
Coûts de restructuration	0,2	2,1
(Gain) perte de change sur les éléments du fonds de roulement	24,2	(14,8)
(Gain) perte sur les contrats de change à terme	(18,8)	19,7
Autres	0,6	1,0
Total	7,5 \$	13,9 \$

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018, la Société a comptabilisé à titre de charges le total des dommages-intérêts et des coûts connexes de 1,3 million de dollars et de 5,9 millions de dollars, respectivement, relativement à plusieurs actions en justice face à l'un de ses concurrents, en vertu desquelles chacune des parties réclame à l'autre des dommages-intérêts relativement à la violation présumée de certains de ses brevets.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018, la Société a relocalisé son bureau de vente d'Amérique du Nord au Texas, aux États-Unis, et des montants de 2,0 millions de dollars au titre des indemnités de départ et de 0,1 million de dollars au titre des autres coûts ont été comptabilisés dans les coûts de restructuration relativement à ce déménagement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

25. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Intérêts sur la dette à long terme	50,5 \$	40,7 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme	8,9	2,1
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	5,6	4,4
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel (note 17)	5,7	5,5
Pertes au titre des garanties financières	1,2	0,8
Désactualisation de provisions	2,5	1,2
Autres	2,5	1,9
Frais financiers	76,9	56,6
Produits financiers	(3,0)	(2,2)
Total	73,9 \$	54,4 \$

26. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

a) Charge d'impôt

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Charge d'impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	113,5 \$	101,6 \$
Pour des exercices antérieurs	1,8	1,1
	115,3	102,7
Charge (économie) d'impôt différé		
Différences temporaires	(24,6)	(9,0)
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	1,6	51,0
Augmentation (diminution) de la réduction de valeur	9,3	(7,2)
	(13,7)	34,8
Charge d'impôt	101,6 \$	137,5 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

26. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

a) Charge d'impôt [suite]

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi au Canada et de la charge d'impôt comptabilisée s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2019		31 janvier 2018	
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi	87,8 \$	26,7 %	100,9 \$	26,8 %
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :				
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	(6,1)		(5,8)	
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé ^[a]	1,6		51,0	
Augmentation (diminution) de la réduction de valeur	9,3		(7,2)	
Comptabilisation de l'impôt sur l'écart de change	(1,3)		(0,7)	
Différences permanentes ^[b]	12,5		(4,0)	
Autres	(2,2)		3,3	
Charge d'impôt	101,6 \$		137,5 \$	

^[a] L'incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018 découle essentiellement de la réforme fiscale américaine.

^[b] Les différences permanentes découlent principalement (du gain) de la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,7 % (26,8 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018). Le taux d'imposition prévu par la loi est le taux d'imposition combiné de Bombardier Produits Récréatifs inc. applicable dans les territoires où la Société exerce ses activités.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

26. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

b) Impôt différé

L'impôt différé reflète les incidences fiscales nettes des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs utilisés aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins de l'impôt. Les principaux composants des actifs (des passifs) d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Liés aux actifs et aux passifs courants			
Stocks	26,9 \$	20,0 \$	19,0 \$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(2,2)	(8,6)	(15,2)
Fournisseurs et charges à payer	9,9	7,3	7,3
Provisions	91,0	80,9	90,6
Autres passifs financiers	15,9	13,4	18,0
Revenus différés	15,5	15,5	18,1
Autres	4,3	1,5	2,1
	161,3	130,0	139,9
Liés aux actifs et aux passifs non courants			
Immobilisations corporelles	(47,0)	(40,1)	(30,1)
Immobilisations incorporelles	(56,9)	(37,4)	(37,6)
Provisions	15,5	17,6	25,6
Dette à long terme	6,4	(1,1)	7,8
Revenus différés	31,0	29,1	30,1
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	45,4	42,8	37,9
Autres passifs non courants	1,9	1,4	3,7
Autres	4,8	4,8	5,4
	1,1	17,1	42,8
Liés au report de pertes autres qu'en capital	10,3	10,9	18,3
Liés au report de pertes en capital	29,3	29,9	29,7
	202,0	187,9	230,7
Avantages fiscaux non comptabilisés	(33,3)	(24,1)	(31,2)
Total	168,7 \$	163,8 \$	199,5 \$

Au 31 janvier 2019, la Société disposait de pertes autres qu'en capital et de pertes en capital pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur.

Au 31 janvier 2019, les pertes autres qu'en capital se chiffraient à 30,6 millions de dollars (36,1 millions de dollars au 31 janvier 2018), dont un montant de 28,2 millions de dollars (34,6 millions de dollars au 31 janvier 2018) peut servir à réduire le bénéfice imposable futur à l'échelle fédérale aux États-Unis et un montant de 2,4 millions de dollars (1,5 million de dollars au 31 janvier 2018) peut servir à réduire le bénéfice imposable futur dans d'autres territoires. Les pertes autres qu'en capital de 30,6 millions de dollars expireront entre les exercices 2031 et 2033.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

26. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

b) Impôt différé [suite]

Au 31 janvier 2019, le solde des pertes en capital déductibles s'élevait à 110,5 millions de dollars (112,7 millions de dollars au 31 janvier 2018), et peut servir à compenser des gains en capital imposables futurs au Canada pour une période indéfinie.

Au 31 janvier 2019, la Société a des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 25,4 millions de dollars, dont une tranche de 20,0 millions de dollars est remboursable et une tranche de 5,4 millions de dollars peut servir à réduire l'impôt au cours de périodes futures (20,5 millions de dollars, 16,0 millions de dollars et 4,5 millions de dollars, respectivement, au 31 janvier 2018). Le montant de 5,4 millions de dollars (4,5 millions de dollars au 31 janvier 2018) peut servir à réduire les impôts dans d'autres territoires.

Aux 31 janvier 2019 et 2018, les actifs d'impôt différé ont été entièrement comptabilisés à l'exception de certains éléments, principalement composés de pertes en capital déductibles reportées en avant, puisque les lois de l'impôt du Canada et du Québec exigeaient que ce type de pertes soit compensé au moyen de gains en capital disponibles pour être déductibles.

De plus, l'impôt différé n'a pas été comptabilisé à l'égard des bénéfices non distribués des filiales à l'étranger, car soit l'impôt sur le résultat ne s'appliquerait pas à la distribution des bénéfices, ou la Société a déterminé que ces bénéfices seront réinvestis indéfiniment. Toutefois, les distributions sous forme de dividendes ou autres dans les pays où les bénéfices sont réinvestis indéfiniment pourraient être assujetties à l'impôt.

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu des transactions entre parties liées au cours des exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018. Ces transactions ont été conclues dans des conditions de concurrence normale, sauf indication contraire.

a) Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société, c'est-à-dire les employés ayant l'autorité et assumant la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, sont considérés comme des parties liées à la Société. Les principaux dirigeants de la Société sont ses administrateurs et les hauts dirigeants.

La Société a engagé les charges suivantes au titre des avantages des principaux dirigeants.

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Rémunération courante	16,1 \$	14,2 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,1	1,6
Indemnités de cessation d'emploi	0,5	—
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	6,1	4,6
Total	23,8 \$	20,4 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES [SUITE]

b) Montant à payer à Bombardier Inc., une société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. un montant au titre de l'impôt sur le résultat représentant 22,3 millions de dollars au 31 janvier 2019 (22,0 millions de dollars au 31 janvier 2018 et 22,2 millions de dollars au 1^{er} février 2017). Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis.

c) Reclassement

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2019, le groupe Beaudier et Bain Capital ont réalisé un reclassement d'un total de 8 700 000 actions à droit de vote subalterne de la Société par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes et la Société a engagé des frais et des charges d'environ 2,1 millions de dollars dans le cadre de ce reclassement (se reporter à la note 18).

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018, le groupe Beaudier, Bain Capital et la CDPQ ont réalisé un reclassement d'un total de 10 000 000 d'actions à droit de vote subalterne de la Société à un syndicat de preneurs fermes et la Société a engagé des frais et des charges d'environ 0,5 million de dollars dans le cadre de ce reclassement (se reporter à la note 18).

28. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument. Dans le cas des actifs financiers, le risque de crédit de la contrepartie est pris en compte, tandis que, pour les passifs financiers, le risque de crédit de la Société est pris en compte.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Lorsque les données d'entrée utilisées en vertu de ces techniques d'évaluation sont seulement des données d'entrée qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données d'entrée qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

a) Juste valeur [suite]

La juste valeur, le niveau de juste valeur, les techniques et données d'évaluation des placements à utilisation restreinte, des instruments financiers dérivés et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

	Niveau de la juste valeur	Au 31 janvier 2019		Au 31 janvier 2018		Au 1 ^{er} février 2017	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à utilisation restreinte (note 8)	Niveau 2 ^[a]	15,7 \$	15,7 \$	17,3 \$	17,3 \$	16,1 \$	16,1 \$
Instruments financiers dérivés							
Contrats de change à terme							
Favorables (note 8)	Niveau 2 ^[b]	3,4 \$	3,4 \$	5,5 \$	5,5 \$	1,3 \$	1,3 \$
(Défavorables)	Niveau 2 ^[b]	(6,9)	(6,9)	(7,7)	(7,7)	(7,8)	(7,8)
Swap de taux d'inflation	Niveau 2 ^[c]	(2,0)	(2,0)	(2,3)	(2,3)	(2,2)	(2,2)
Total des instruments financiers dérivés	Niveau 2	(5,5) \$	(5,5) \$	(4,5) \$	(4,5) \$	(8,7) \$	(8,7) \$
Facilité à terme (note 16)	Niveau 1 ^[d]	(1 176,9) \$	(1 161,4) \$	(969,9) \$	(965,1) \$	(907,5) \$	(909,8) \$
Emprunts à terme (note 16)	Niveau 2 ^[e]	(29,5)	(28,6)	(34,3)	(34,9)	(32,3)	(36,5)

^[a] Évalués au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie, selon un taux d'actualisation reflétant le taux courant du marché pour ce type de placement à la fin de la période de présentation de l'information financière.

^[b] Évalués au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux de change à terme (à partir des taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux des contrats à terme, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit pour les contreparties dans le cas de positions favorables ou le risque de crédit de la Société dans le cas des positions défavorables.

^[c] Évaluée au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux d'inflation à terme (à partir des courbes de rendement observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux d'inflation des contrats, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.

^[d] Évaluée au moyen des cours acheteur cotés sur un marché actif.

^[e] Évalués au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie servant à l'évaluation sont ceux qui sont contractuellement exigibles, et ceux-ci sont actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière ou dans les notes se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature à court terme.

Au cours des exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018, aucune modification n'a été apportée aux classements selon la hiérarchie des justes valeurs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Risque de change

Le risque de change associé aux instruments financiers s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier comptabilisé fluctuent en raison des variations des taux de change. Le risque de change associé aux instruments financiers découle d'instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

L'exposition de la Société au risque de change associé aux instruments financiers découle principalement des facilités de crédit, des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et charges à payer et des instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous présente, pour les instruments financiers exposés au risque de change, l'incidence des variations des taux de change sur le bénéfice net consolidé et les autres éléments de bénéfice global consolidés aux 31 janvier 2019 et 2018.

	Au 31 janvier 2019			Au 31 janvier 2018		
	Pourcentage de la variation ^[a]	Incidence sur le bénéfice net	Incidence sur les autres éléments de bénéfice global	Pourcentage de la variation ^[a]	Incidence sur le bénéfice net	Incidence sur les autres éléments de bénéfice global
Augmentation (diminution)						
USD/CAD	5 %	(49,5) \$ ^[b]	— \$	5 %	(38,1) \$ ^[b]	— \$
Euro/CAD	5 %	3,0 \$	— \$	5 %	0,8 \$	— \$
Autres	3 %	3,8 \$	1,0 \$	3 %	(3,1) \$	(1,2) \$

^[a] En fonction des variations qui pourraient exister aux dates de clôture.

^[b] Principalement attribuable à la dette à long terme libellée en dollars américains.

La Société a recours à des contrats de change pour gérer son risque de change découlant principalement des fournisseurs à payer et des autres passifs financiers libellés en dollars américains, et elle a recours à des contrats de change à court terme pour gérer sa situation de trésorerie quotidiennement.

Dans le cas des devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement pour le dollar australien, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et la livre sterling, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa politique de couverture. En vertu de cette politique, la Société couvre jusqu'à 50 % de l'exposition prévue aux revenus dans ces devises au cours de la période budgétaire annuelle et augmente constamment la couverture jusqu'à ce que cette dernière atteigne 80 % six mois avant le moment où l'exposition se matérialise. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut la couvrir à sa discrétion à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu.

Au 31 janvier 2019, la durée maximale durant laquelle la Société couvre son exposition aux variations de flux de trésorerie futurs liés aux projections de ventes est de 12 mois. Tous les contrats de change utilisés pour couvrir les ventes prévues hautement probables sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie. La Société ne négocie pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Risque de change [suite]

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels en cours en vertu de contrats de change de couverture, la valeur comptable, les taux de change contractuels moyens et les périodes de règlement de ces contrats.

Au 31 janvier 2019							
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens ^[a]	Valeur comptable	
						Autres actifs financiers	Autres passifs financiers
Moins de un an	AUD	CAD	0,9352	48,0	AUD 45,9	\$ —	\$ 0,9
	GBP	Euro	1,1015	12,0	GBP 20,7	—	0,7
	NOK	Euro	0,1005	325,0	NOK 50,6	—	0,9
	SEK	Euro	0,0950	601,0	SEK 87,3	0,1	1,3

^[a] Les taux de change au 31 janvier 2019 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.

Au 31 janvier 2018							
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens ^[a]	Valeur comptable	
						Autres actifs financiers	Autres passifs financiers
Moins de un an	AUD	CAD	0,9755	44,5	AUD 44,1	\$ —	\$ (0,6)
	NOK	Euro	0,1056	285,0	NOK 45,5	0,9	—
	SEK	Euro	0,1050	485,0	SEK 75,7	2,1	—

^[a] Les taux de change au 31 janvier 2018 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Risque de change [suite]

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels en cours en vertu de contrats de change, ainsi que les taux de change contractuels moyens et les périodes de règlement de ces contrats.

Au 31 janvier 2019

	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens ^[a]
Moins de un an	AUD	CAD	0,9371	53,3 AUD	51,0 \$
	CAD	AUD	0,9549	4,0 AUD	3,8
	CAD	Euro	1,5141	9,7 Euro	14,6
	CAD	JPY	0,0120	23,6 JPY	0,3
	CAD	MXN	0,0688	138,6 MXN	9,6
	CAD	USD	1,3218	315,2 USD	414,2
	Euro	CAD	1,5223	114,2 Euro	171,9
	Euro	CHF	0,8784	0,1 CHF	0,1
	Euro	GBP	1,1446	0,5 GBP	0,8
	Euro	NOK	0,1031	19,2 NOK	3,0
	Euro	SEK	0,0968	55,4 SEK	8,0
	GBP	Euro	1,1031	12,5 GBP	21,5
	JPY	CAD	0,0121	46,0 JPY	0,6
	MXN	CAD	0,0687	62,7 MXN	4,3
	NOK	Euro	0,1009	411,2 NOK	64,1
	NZD	CAD	0,9078	2,0 NZD	1,8
	SEK	Euro	0,0956	804,1 SEK	116,8
	USD	CAD	1,3232	127,0 USD	166,9

^[a] Les taux de change au 31 janvier 2019 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Risque de change [suite]

Au 31 janvier 2018

	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens ^[a]
Moins de un an					
	AUD	CAD	0,9755	44,5 AUD	44,1 \$
	BRL	USD	0,3064	7,5 BRL	2,9
	CAD	Euro	1,5354	0,7 Euro	1,1
	CAD	MXN	0,0656	67,1 MXN	4,4
	CAD	USD	1,2477	356,1 USD	437,7
	Euro	CAD	1,5269	36,2 Euro	55,3
	Euro	NOK	0,1044	27,6 NOK	4,4
	Euro	SEK	0,1021	62,7 SEK	9,8
	GBP	CHF	1,3205	0,3 GBP	0,5
	GBP	Euro	1,1426	0,4 GBP	0,7
	JPY	CAD	0,0114	50,3 JPY	0,6
	NOK	Euro	0,1053	351,2 NOK	56,1
	SEK	Euro	0,1040	703,6 SEK	109,8
	USD	CAD	1,2534	102,6 USD	126,1

^[a] Les taux de change au 31 janvier 2018 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de l'exposition de la Société au risque d'être incapable de respecter ses obligations financières. La Société gère son risque de liquidité en surveillant continuellement ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation et en utilisant ses sources de financement pour assurer sa souplesse financière et atténuer le risque de liquidité (se reporter à la note 29).

Le tableau suivant résume les versements exigibles au titre de passifs financiers au 31 janvier 2019, selon la date d'échéance contractuelle.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Fournisseurs et charges à payer	1 003,5 \$	— \$	— \$	— \$	1 003,5 \$
Dette à long terme (incluant les intérêts)	72,9	137,4	139,6	1 206,6	1 556,5
Instruments financiers dérivés	6,9	—	—	2,0	8,9
Autres passifs financiers (incluant les intérêts)	101,5	0,8	0,5	25,1	127,9
Total	1 184,8 \$	138,2 \$	140,1 \$	1 233,7 \$	2 696,8 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

d) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur les instruments financiers qui touchent principalement ses facilités de crédit. Au 31 janvier 2019, une augmentation ou une diminution de 0,25 point de base aurait eu une incidence de 3,1 millions de dollars sur le bénéfice net consolidé et le bénéfice global consolidé pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019. Au 31 janvier 2018, une augmentation ou une diminution de 0,25 point de base aurait eu une incidence de 2,6 millions de dollars sur le bénéfice net consolidé et le bénéfice global consolidé pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018. Les pourcentages de variation des taux d'intérêt présentés ci-dessus sont fondés sur les variations qui pourraient exister aux dates des états consolidés de la situation financière et ont été appliqués aux instruments financiers de la Société assujettis aux variations des taux d'intérêt.

e) Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en surveillant le crédit des concessionnaires et des distributeurs indépendants.

Le tableau suivant détaille les débiteurs pour lesquels la Société estime qu'elle est exposée au risque de crédit aux 31 janvier 2019 et 2018 et au 1^{er} février 2017.

	31 janvier 2019	31 janvier 2018	1 ^{er} février 2017
Créances clients et autres débiteurs	388,3 \$	328,8 \$	325,3 \$
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	(54,3)	(42,3)	(34,5)
Montant total de l'exposition au risque de crédit	334,0 \$	286,5 \$	290,8 \$
Créances non échues	324,6 \$	281,1 \$	282,7 \$
Créances échues			
Moins de 60 jours	8,8	5,4	7,9
De 60 à 90 jours	0,7	0,7	0,9
Plus de 90 jours	3,6	2,7	3,2
Correction de valeur pour créances douteuses	(3,7)	(3,4)	(3,9)
Montant total de l'exposition au risque de crédit	334,0 \$	286,5 \$	290,8 \$

Les parties liées aux instruments financiers dérivés et aux placements à utilisation restreinte sont toutes des institutions financières de première qualité qui, selon les attentes de la Société, devraient respecter leurs obligations en vertu de ces contrats. Au cours des dernières années, la Société n'a pas subi de perte importante découlant du risque de crédit associé à ses actifs financiers.

Comme il est décrit à la note 30 b), la Société a fourni des garanties financières à des sociétés de financement tierces dans l'éventualité où les concessionnaires seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu des ententes de financement conclues avec ces sociétés de financement.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

29. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société sert principalement aux dépenses d'investissement et au fonds de roulement. Selon le niveau actuel des activités, la direction estime que les fonds en banque, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit permettront à la Société de satisfaire ses besoins en matière de fonds de roulement, de dépenses d'investissement et de service de la dette, ainsi qu'à d'autres exigences en matière de financement.

Le capital de la Société se compose de sa dette à long terme et de ses capitaux propres. La Société a pour objectif de maintenir un niveau de capital approprié pour atteindre plusieurs objectifs, dont le maintien d'un ratio de levier financier acceptable, afin d'avoir accès à des sources de financement adéquates pour soutenir les activités courantes, poursuivre la stratégie de croissance interne et maintenir la souplesse financière. La Société peut racheter ses actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et d'une importante offre publique de rachat, et elle peut également émettre du capital social et modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires.

L'objectif de la Société consiste à maintenir un ratio de levier financier de 3,5 ou moins, et elle a atteint de façon continue cet objectif au cours des exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018.

30. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

En plus des engagements et éventualités décrits ailleurs dans les présents états financiers consolidés, la Société est assujettie aux éléments suivants (les montants sont tous présentés sur une base non actualisée) :

a) Contrats de location simple

Au 31 janvier 2019, les engagements minimaux de la Société en vertu de contrats de location simple s'établissaient comme suit :

	Montant total
Moins de 1 an	34,9 \$
De 1 an à 3 ans	61,5
De 4 à 5 ans	49,0
Plus de 5 ans	104,1
Total	249,5 \$

La charge au titre des contrats de location simple de la Société était de 35,8 millions de dollars et de 33,8 millions de dollars pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018, respectivement. Les principaux engagements futurs en vertu des contrats de location simple sont attribuables aux usines de fabrication de la Société situées en Finlande et au Mexique, à ses bureaux situés au Canada ainsi qu'à ses entrepôts servant à la distribution de pièces, d'accessoires et de vêtements. La Société s'est engagée à louer ces immeubles pour des périodes allant jusqu'à l'année 2034.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

30. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [SUITE]

b) Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs.

Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 1 998,1 millions de dollars et à 1 576,9 millions de dollars aux 31 janvier 2019 et 2018. La répartition du solde exigible par pays et par monnaie étrangère locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit :

	Monnaie	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Solde exigible aux dates indiquées	CAD	1 998,1 \$	1 576,9 \$
États-Unis	USD	1 107,2 \$	877,4 \$
Canada	CAD	422,3 \$	386,6 \$
Europe	Euro	39,8 €	38,1 €
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	62,4 \$	53,6 \$
Amérique latine	USD	0,8 \$	0,3 \$

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est généralement limitée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (32,9 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est généralement limitée au montant le plus élevé entre 10,0 millions de dollars américains (13,1 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation de reprendre possession des produits neufs inutilisés est limitée au montant le plus élevé entre 5,0 millions de dollars australiens (4,8 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement.

En ce qui a trait aux bateaux, l'obligation de rachat diminue en fonction de l'âge des stocks, et il n'existe en fin de compte aucune obligation de racheter des bateaux construits il y a plus de 900 jours.

Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 226,9 millions de dollars au 31 janvier 2019 (208,6 millions de dollars en Amérique du Nord, 13,1 millions de dollars en Europe et 5,2 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, la Société a comptabilisé une perte liée aux unités reprises qui s'élevait à 1,2 million de dollars (perte de 0,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018).



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

30. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [SUITE]

c) Garanties en vertu de diverses ententes

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des ententes qui prévoient l'indemnisation de tiers et qui sont courantes au sein du secteur, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui engagent la Société envers des conseillers et des consultants, des contrats d'externalisation, des contrats de location, des conventions de prise ferme et de placement pour compte, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de service. Ces ententes d'indemnisation pourraient obliger la Société à dédommager les autres parties des pertes subies par suite de violations de déclarations et de réglementation ou par suite de réclamations liées à des litiges ou de sanctions légales qui pourraient découler de la transaction.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable l'exposition maximale en raison des difficultés liées à l'évaluation du montant du passif qui découle de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux autres parties. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement important au titre de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables.

La Société est tenue d'indemniser les administrateurs et les dirigeants de la Société des pertes diverses qu'ils pourraient subir, entre autres tous les coûts liés au règlement de poursuites ou d'actions en justice résultant de leur association à la Société, sous réserve de certaines restrictions. La Société a souscrit une assurance responsabilité pour ses administrateurs et ses dirigeants afin d'atténuer les coûts liés à toute éventuelle poursuite ou action en justice future. La durée de l'indemnisation n'est pas définie de façon explicite, mais se limite à des actions entreprises durant la période où la partie indemnisée a agi à titre de fiduciaire, d'administrateur ou de dirigeant de la Société. Il est impossible d'estimer de façon raisonnable le montant maximal de tout éventuel paiement futur.

d) Litiges

La Société a l'intention de défendre vigoureusement sa position dans tous les litiges dont elle fait l'objet. La direction estime que la Société a comptabilisé des provisions adéquates qui pourront couvrir les pertes éventuelles liées à des actions en justice en instance. En outre, la Société a souscrit une assurance responsabilité civile générale en prévision de réclamations relatives à des blessures ou à des dommages occasionnés par les produits de la Société. Cette assurance restreint les pertes éventuelles qui pourraient découler de réclamations juridiques liées à l'utilisation de ses produits.

Bien que l'issue des actions en instance au 31 janvier 2019 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie futurs de la Société.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

31. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d'effet le 1^{er} février 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme a pour objectif de fournir un modèle unique complet pour les entités qui sera utilisé pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Les incidences les plus significatives pour la Société seront i) la comptabilisation de toutes les promotions des ventes au moment de la vente, plutôt qu'à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés ou celle où le programme de ventes est annoncé, comme le prévoit IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et ii) le report d'une partie des revenus comptabilisés lors de la vente d'un produit si, en plus de la garantie régulière, une garantie prolongée est accordée lors de l'achat du produit.

La Société a décidé d'appliquer cette norme rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière antérieures conformément aux règles de transition d'IFRS 15. Par conséquent, toutes les données comparatives figurant dans les présents états financiers consolidés ont été préparées comme si IFRS 15 était en vigueur depuis le 1^{er} février 2017.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui établit de nouvelles exigences de classement, de nouvelles exigences d'évaluation et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. La version finale de la norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. En octobre 2017, l'IASB a publié des clarifications au sujet du traitement comptable des modifications ou des échanges d'instruments d'emprunt qui n'entraînent pas de décomptabilisation.

La Société a appliqué cette norme rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière antérieures conformément aux dispositions transitoires. Par conséquent, toutes les données comparatives figurant dans les présents états financiers consolidés ont été préparées comme si IFRS 9 était en vigueur depuis le 1^{er} février 2017.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

IFRS 9 applique une nouvelle approche pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. L'approche d'IFRS 9 est fondée sur la façon dont l'entité gère les actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Pour ce qui est du classement et de l'évaluation des passifs financiers, la plupart des exigences d'IAS 39 ont été reportées dans IFRS 9. Les effets sur les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont négligeables.

Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 comprend un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui exige la comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. Selon la nouvelle norme, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues à partir du moment où les instruments financiers sont comptabilisés, et elles doivent comptabiliser plus rapidement les pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie. L'incidence de ce nouveau modèle sur la Société est négligeable.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

31. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

IFRS 9, Instruments financiers [suite]

Modification apportée aux passifs financiers

À la suite de l'adoption rétrospective d'IFRS 9, la Société a changé la comptabilisation relative à l'identification d'une modification substantielle qui est comptabilisée comme une extinction. En raison de ce changement, la Société a déterminé que la modification de passifs financiers qui comprennent une option de remboursement anticipé, au pair, sans coûts de résiliation, correspond à une extinction. Lorsqu'une modification est comptabilisée en tant qu'extinction, l'instrument financier initial est décomptabilisé, y compris les coûts de transaction non amortis et les coûts ou frais engagés relativement à la modification, et le nouvel instrument découlant de la modification est comptabilisé à la juste valeur.

Comptabilité de couverture

IFRS 9 comporte également un nouveau modèle de comptabilité de couverture. Le nouveau modèle lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux objectifs et aux stratégies de gestion des risques d'une entité. L'incidence de ce nouveau modèle sur la Société est négligeable.

Incidence sur les périodes de présentation de l'information financière antérieures

L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 9 sur les états consolidés du résultat net pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018 s'établit comme suit :

	Référence	Exercice terminé le 31 janvier 2018		
		Données présentées antérieurement	Ajustements	Données retraitées
Revenus	A, B	4 486,9 \$	(34,4) \$	4 452,5 \$
Coût des ventes	B	3 419,4	(12,0)	3 407,4
Marge brute		1 067,5	(22,4)	1 045,1
Charges d'exploitation				
Vente et marketing		288,6	—	288,6
Recherche et développement		198,6	—	198,6
Frais généraux et administratifs		166,3	—	166,3
Autres charges d'exploitation		13,9	—	13,9
Total des charges d'exploitation		667,4	—	667,4
Bénéfice d'exploitation		400,1	(22,4)	377,7
Frais financiers	C	60,1	(3,5)	56,6
Produits financiers		(2,2)	—	(2,2)
Gain de change sur la dette à long terme	C	(51,9)	(1,4)	(53,3)
Bénéfice avant impôt		394,1	(17,5)	376,6
Charge d'impôt		119,6	17,9	137,5
Bénéfice net		274,5 \$	(35,4) \$	239,1 \$
Montant attribuable aux actionnaires		274,2 \$	(35,3) \$	238,9 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,3 \$	(0,1) \$	0,2 \$
Bénéfice de base par action		2,56 \$	(0,33) \$	2,23 \$
Bénéfice dilué par action		2,54 \$	(0,33) \$	2,21 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

31. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

Incidence sur les périodes de présentation de l'information financière antérieures [suite]

L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 9 sur les états consolidés de la situation financière au 31 janvier 2018 et au 1^{er} février 2017 s'établit comme suit :

	Référence	Au 31 janvier 2018			Au 1 ^{er} février 2017		
		Données présentées antérieurement	Ajustements	Données retraitées	Données présentées antérieurement	Ajustements	Données retraitées
Trésorerie		226,0 \$	— \$	226,0 \$	298,6 \$	— \$	298,6 \$
Créances clients et autres débiteurs		330,1	(1,3)	328,8	326,7	(1,4)	325,3
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		19,9	—	19,9	46,2	—	46,2
Autres actifs financiers		11,5	—	11,5	3,5	—	3,5
Stocks		752,5	(9,7)	742,8	689,8	(7,7)	682,1
Autres actifs courants		18,3	2,1	20,4	18,2	2,7	20,9
Total des actifs courants		1 358,3	(8,9)	1 349,4	1 383,0	(6,4)	1 376,6
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		4,5	—	4,5	4,2	—	4,2
Autres actifs financiers		21,4	—	21,4	20,1	—	20,1
Immobilisations corporelles		766,8	—	766,8	673,2	—	673,2
Immobilisations incorporelles		314,6	—	314,6	317,1	—	317,1
Impôt différé		91,0	74,0	165,0	116,4	85,6	202,0
Autres actifs non courants		1,8	0,1	1,9	2,2	0,1	2,3
Total des actifs non courants		1 200,1	74,1	1 274,2	1 133,2	85,7	1 218,9
Total de l'actif		2 558,4 \$	65,2 \$	2 623,6 \$	2 516,2 \$	79,3 \$	2 595,5 \$
Fournisseurs et charges à payer		805,5 \$	— \$	805,5 \$	718,5 \$	— \$	718,5 \$
Provisions	A, B	255,0	123,8	378,8	232,5	111,8	344,3
Autres passifs financiers		133,5	—	133,5	94,7	—	94,7
Impôt à payer		42,6	—	42,6	29,6	—	29,6
Revenus différés	B	—	62,1	62,1	—	63,0	63,0
Tranche courante de la dette à long terme		19,8	—	19,8	22,7	—	22,7
Autres passifs courants		7,3	(7,3)	—	6,0	(6,0)	—
Total des passifs courants		1 263,7	178,6	1 442,3	1 104,0	168,8	1 272,8
Dette à long terme	C	970,8	24,2	995,0	901,0	28,4	929,4
Provisions	A, B	96,8	(10,5)	86,3	85,5	2,6	88,1
Autres passifs financiers		27,8	—	27,8	28,7	—	28,7
Revenus différés	B	—	122,3	122,3	—	105,4	105,4
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel		224,8	—	224,8	194,1	—	194,1
Impôt différé		6,0	(4,8)	1,2	16,8	(14,3)	2,5
Autres passifs non courants		25,9	(10,0)	15,9	20,6	(7,1)	13,5
Total des passifs non courants		1 352,1	121,2	1 473,3	1 246,7	115,0	1 361,7
Total du passif		2 615,8	299,8	2 915,6	2 350,7	283,8	2 634,5
Capitaux propres (déficit)		(57,4)	(234,6)	(292,0)	165,5	(204,5)	(39,0)
Total du passif et des capitaux propres (du déficit)		2 558,4 \$	65,2 \$	2 623,6 \$	2 516,2 \$	79,3 \$	2 595,5 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2019 et 2018

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

31. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

Incidence sur les périodes de présentation de l'information financière antérieures [suite]

L'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement.

A. PROMOTIONS DES VENTES

Selon IFRS 15, toutes les promotions des ventes sont comptabilisées au moment de la vente, plutôt qu'à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés et celle où le programme de ventes est annoncé, comme le prévoit IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

B. GARANTIE PROLONGÉE

Selon IFRS 15, une tranche des revenus comptabilisés lors de la vente d'un produit devrait être différée si, en plus de la garantie régulière, une garantie prolongée est accordée lors de l'achat du produit. Les revenus différés sont alors comptabilisés sur la période de couverture de la garantie prolongée et les réclamations au titre de la garantie sont inscrites dans le coût des ventes lorsqu'elles sont engagées. Avant l'adoption d'IFRS 15, lorsqu'une garantie prolongée était accordée lors de l'achat du produit, les coûts attendus au cours de la période de couverture étaient comptabilisés dans le coût des ventes à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés et celle où le programme de vente est annoncé. Les réclamations au titre de la garantie étaient constatées en diminution de la provision.

C. COÛTS DE TRANSACTION SUR LA DETTE À LONG TERME

À la suite de l'adoption d'IFRS 9, les coûts de transaction sur la dette à long terme non amortis ont été décomptabilisés.

32. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 14 mars 2019, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 575,0 millions de dollars afin d'augmenter de 125,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 700,0 millions de dollars, de reporter leur échéance de mai 2023 à mai 2024 et d'améliorer la grille de prix.